

Juillet 1999

N°43

LE VENT DES BANCELS

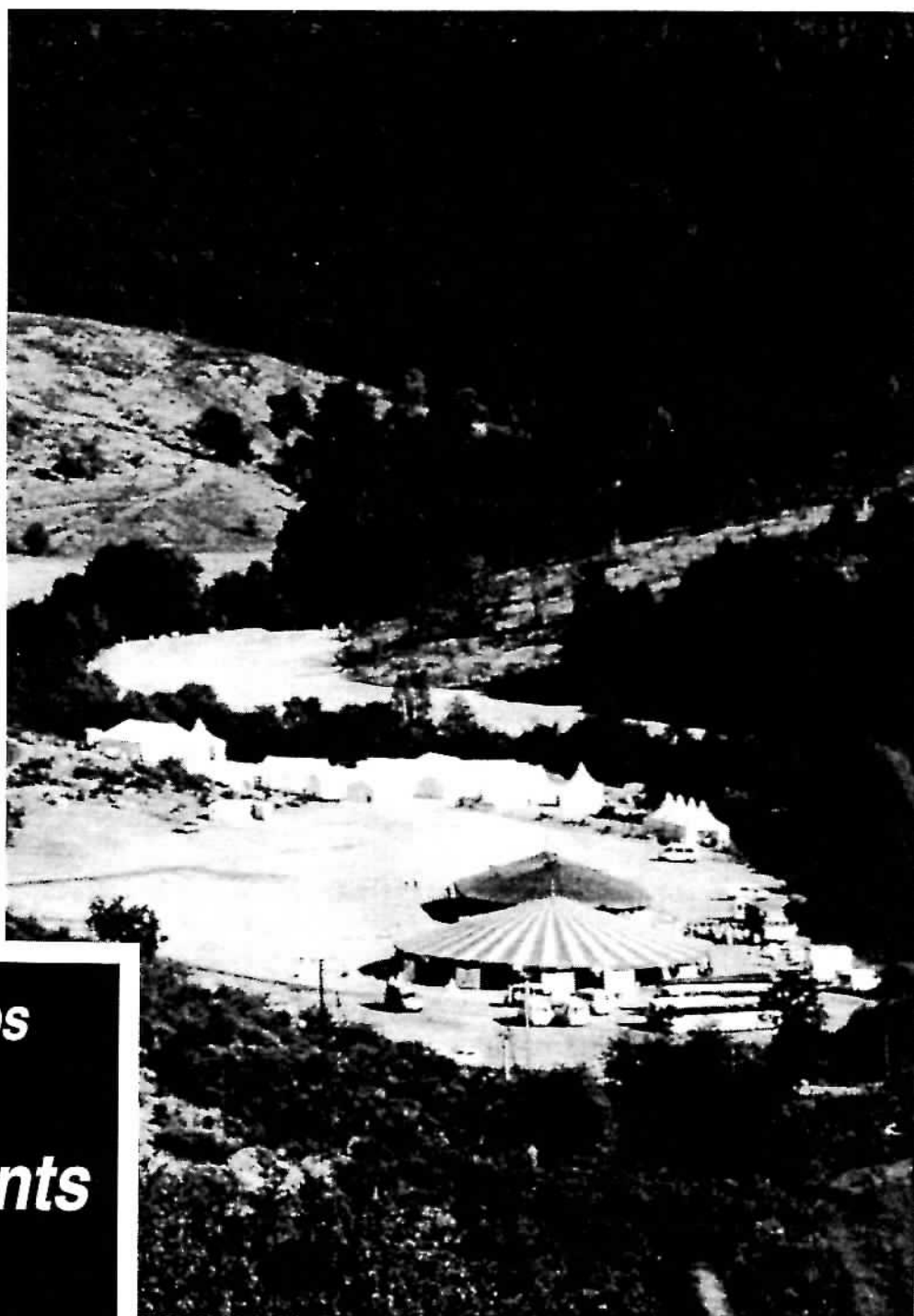
Prix de vente au numéro: 30 F

LA VIE COMMUNALE À ST ANDÉOL DE CLERGUÉMORT
ET À ST FRÉZAL DE VENTALON (LOZÈRE)

*Dans l'œil du
cyclone:
La Ponge, au
tournant de la
route...*

*Bise-art, blizart:
Bijoux, cailloux,
choux...*

*Regain de
souffle:
Le Raku,
alchimie de la
terre.*



L'air du temps

**Alignements
sur
l'Alignon...**

ou le jeu des sectes-familles!

Sommaire

<i>Propos libres comme l'air</i>	
<i>L'intercommunalité en question</i>	4
<i>Brise municipale</i>	
<i>Le mot du Maire de St Andéol</i>	5
<i>Le mot du Maire de St Frézal</i>	6
<i>Dans l'œil du cyclone</i>	
<i>La Ponge, au tournant de la route</i>	8
<i>Bise-art, blizart</i>	
<i>Bijoux,cailloux, choux...</i>	11
<i>L'air de rien</i>	
<i>Phragmifiltre, la station d'épuration...</i>	15
<i>L'air du temps</i>	
<i>Alignements sur l'Alignon ...</i>	18
<i>Vent de sève</i>	
<i>Vent de sève, odeur de résine...</i>	26
<i>Regain de souffle</i>	
<i>Le Raku, alchimie de la terre</i>	28
<i>Muses au vent</i>	
<i>Cela c'est la Cévenne</i>	31
<i>Ah, lisez !</i>	
<i>CINECO, livres et mots croisés</i>	33
<i>Tempête de délibérations</i>	
<i>Conseils municipaux</i>	34
<i>En coup de vent</i>	
<i>Brèves et revue de presse</i>	36

LE VENT DES BANCELS.

Directeur de publication: Étienne Passebois, Maire de St Frézal de Ventalon.

Comité de rédaction: Thomas Brasseur, Pierrette Charton, Gisèle Chapelle, Ghislaine Guignier, Jacques et Julie Hugon, Daniel Mathieu, Marie-Claude et Christian Mestre, Anne-Marie Petit, Eric Tamisier, Etienne Passebois, Georges Pons, Alain Ventura .

Ont également participé à ce numéro: Bruno Durand, Paul Harvois, Monique Montel, Daniel Vidal, Etienne Vidal.

Imprimerie: Mairie de Saint Frézal de Ventalon.

ABONNEMENT:

Cette revue est distribuée gratuitement aux administrés des deux communes sur leur lieu de résidence à St Andéol de Clerguemort ou à St Frézal de Ventalon. Pour un envoi à une autre adresse, prière de s'abonner.

Prix de vente au numéro: 30 F / n°

Abonnement à l'année (4 n°s): 100 F / an

Abonnement de soutien: 150 F / an et plus...

Chèques libellés à l'ordre de "Mairie de St Frézal de Ventalon", et adressés à Mairie de St Frézal de Ventalon 48 240.

Editorial

Depuis notre dernière parution, bien des événements ont alimenté la chronique de notre communauté, certains n'étant, comme les élections européennes, que leur traduction locale, et c'est dire bien sûr, que leurs résultats n'ont pas eu grand chose à voir avec les moyennes nationales, ne serait-ce que par un taux de participation qui a fait honneur au civisme de nos concitoyens.

D'autres événements nous ont été beaucoup plus spécifiques, au point de nous valoir la faveur des médias. Le bricage de la poste de St Privat de Vallongue, bureau (pour ne pas dire "recette"...), auquel nous sommes particulièrement attachés, a provoqué, pour sa seconde édition (je dis bien "seconde" et non pas "deuxième", car ça ne se reproduira plus...) une émotion due autant à la menace qui a pesé plusieurs jours sur nos hameaux isolés comme sur le bourg de St Privat, qu'au sentiment d'un certain amateurisme dans le traitement de "l'interpellation". Ajoutez à ça les défaillances de notre réseau téléphonique aux moments les plus chauds de cette "chasse à l'homme" un peu écoeurante et il n'en aurait pas fallu davantage pour nous faire nous interroger sur le service public en milieu rural.

Eh bien, non ! Aussi fragile ou défaillant qu'il ait pu nous apparaître dans ces circonstances, j'ai plutôt l'impression que nous avons vécu des moments de solidarité avec tout ce qui contribue au "lien social", aussi indispensable pour nous que l'air que nous respirons, et qui, lui, ne nous fera jamais défaut, même avec une population double ou triple, du moins pouvons-nous l'espérer.

De nouveaux pavillons ont été édifiés à l'Ayrolle et seront bientôt occupés, en partie grâce à des apports extérieurs.

De nouvelles activités dans le domaine de l'artisanat agro-alimentaire ont démarré ces derniers mois à St Fréal, avec des résultats très prometteurs. A tel point qu'un atelier de transformation spécifique à cette partie du canton constituerait sans doute aujourd'hui un projet donnant du corps à la réflexion qui s'est engagée depuis quelques semaines au sujet du développement durable de ce canton.

Tout ceci témoigne de la vitalité de notre commune, vitalité qui s'est exprimée avec enthousiasme, joie et chaleur lors de la Fête communale, du 9 au 11 juillet, dédiée à l'Ecole et à la Jeunesse, mais dont les résultats bénéficient également aux anciens.

Si la fin de l'année et le passage au troisième millénaire savaient être l'occasion d'un rassemblement à la fois plus large et plus "communal", avec enterrement définitif des "hachettes de guerre", notre village aurait alors fait la preuve de ses capacités exceptionnelles et mériterait la "médaille d'or" du canton.

Le pari sur l'intelligence et la générosité, tout ce qui fait la supériorité de l'homme sur l'animal, est perdu d'avance par ceux qui refusent d'en avoir, et quand ils voient leur erreur, il est souvent trop tard.

Il est des échéances symboliques qui peuvent aider à prendre des résolutions difficiles. Ce ne sont pas forcément les échéances électorales.

Il n'est pas interdit de rêver, et mieux vaut passer pour un naïf que pour ... autre chose.

Je sais : on a le droit de cumuler.

Georges Pons

Une refonte globale s'impose...

Le pays bruisse d'un souci d'intercommunalité! Comme quoi, les idées exprimées depuis des années dans des journaux et des articles, par des personnalités, des élus, et des citoyens, sans succès à l'époque, prennent vie.

Encore faut-il bien s'entendre !

Alors que tout était possible à l'époque, une erreur fut commise à la Libération par le Général De Gaulle de maintenir en état les structures institutionnelles de la France. Il en résulta sa démission en 1969, quand il voulut réformer, 25 ans après, le Sénat, les anciens caciques ayant repris du poil de la bête. Il était trop tard. Le Sénat demeura donc en l'état, l'assemblée la moins représentative et la plus réactionnaire de l'Europe par son mode d'élection. Le gouvernement actuel tente de modifier cette situation avec difficulté. Attendons pour voir.

Un autre aspect de cette erreur fut de conserver les 36.000 communes de France et les 500.000 Conseillers Municipaux plus que dans toute l'Europe réunie, les nations ayant remédié, en temps utile, à la réforme indispensable: communes trop faibles pour le plus grand

nombre, aux multiples problèmes engendrés par l'époque moderne.

Ainsi est née la notion de « Pays », terroir homogène sur les plans historiques, géographiques, économiques, sociaux et culturels. La Cévenne est un parfait exemple de « Pays » comme le Queyras ou le Bourbonnais. Le canton était justement remis en cause.

L'erreur se perpétua avec la création des Régions, trop exiguës d'ailleurs à l'échelle de l'Europe nouvelle et avec le maintien des départements vieux de 200 ans et également inadaptés. A l'époque de la création des Régions, de personnalités éminentes firent valoir qu'il y avait sur deux structures intermédiaires entre l'Etat et la Commune, une était de trop. On n'a pas encore résolu la question qui n'est pas sans soulever de nombreuses difficultés. Le Languedoc-Roussillon illustre à combien les problèmes qui en résultent !

Sur le plan local pour pallier aux difficultés des Communes, on imagine l'intercommunalité après les SIVU, le SIVOM, les SITCOM, etc... Les maires et leurs adjoints, déjà surchargés, souvent et

L'intercommunalité en question dans le canton de Pont de Montvert

peine de réponses justes aux problèmes nouveaux, ne sont pas en mesure de prendre une énième responsabilité dans cette structure nouvelle. Une refonte globale s'impose qui fondrait les Communes concernées avec une nouvelle représentation conséquente de celles-ci dans la nouvelle assemblée imaginée. Celle-ci disposerait alors d'une cohérence appuyée par des moyens techniques et humains renforcés, une compétence réelle que les instances supérieures entretiendraient par des réunions périodiques.

N'ayons pas peur d'affirmer que si l'intercommunalité envisagée camoufle un projet politique latent, nous allons à l'encontre de l'idée démocratique de « Pays » et de l'efficacité recherchée. On va simplement compliquer un peu plus la vie des petites communes au profit des carriéristes de la politique politicienne.

19 avril 1991
Paul Harvoit

Réhabilitation de l'ancienne école du Cros:

“Cela porte à trois le nombre de logements loués à l'année par la municipalité, affirmant ainsi notre volonté de favoriser l'habitat permanent.”

Trois ans c'est le temps qui aura été nécessaire pour mener à bien la réhabilitation de l'ancienne école du Cros en deux logements sociaux.

Le plus long étant le montage des dossiers administratifs et la recherche de financements, un grand merci, donc, à toutes les personnes qui nous ont apporté leur soutien dans cette entreprise.

Merci également aux habitants de la commune qui nous ont fait l'honneur de venir partager, dans une ambiance très conviviale, l'apéritif (assorti de quelques grillades) offert par la municipalité en ce samedi 27 juin, jour de l'inauguration.

Cela porte à trois le nombre de logements loués à l'année par la municipalité, affirmant ainsi notre volonté de favoriser l'habitat permanent, l'histoire nous montrant bien que la première richesse d'un pays, ce sont les femmes et les hommes qui y vivent. Ce sont eux qui sont les garants du maintien de tout ce qui permet la vie de nos communes.

Les actions que nous devons poursuivre doivent aller dans ce même sens; il ne suffit pas de se satisfaire de l'augmentation du nombre d'habitants, il nous appartient aussi de répondre aux besoins nécessaires à la population en matière de services et d'équipements: les réponses que nous apporterons à ces besoins seront de nature à favoriser un développement harmonieux de la commune et de ses habitants.

Les projets que nous devons voir aboutir en priorité sont ceux de l'alimentation en eau de certains hameaux, de l'aménagement de l'Espinas - qui peut être un facteur important de développement - ainsi que le projet de "développement du canton" soutenu par le SIVOM et qui donnera plus de force à nos actions.

Tous ces projets doivent s'appuyer sur un soutien actif de la population.

Daniel MATHIEU



Le mot du Maire de Saint Andéol de Clerguemort

Accroissement important de la population : Il y a là un atout réel et un signe évident de la vitalité de notre commune!

Nous avons constaté avec satisfaction que le recensement de ce mois de mars dernier fait apparaître un accroissement important de la population permanente dans notre commune. Et quand les trois logements nouvellement construits à l'Ayrolle seront occupés, c'est à dire à partir de la mi-juillet, nous pouvons espérer compter encore quelques habitants supplémentaires.

Les bâtiments inventoriés apparaissent également plus nombreux et on en décompte 60 réservés à l'habitat permanent et 88 aux résidences secondaires.

Il y a là un atout réel et un signe évident de la vitalité de notre commune. Et quand on songe qu'il y a une vingtaine d'années nous étions tombés à 75 habitants permanents, on peut dire sans hésiter que le processus de désertification a été stoppé.

D'autres atouts ont été relevés lors de la rencontre communale du 17 avril consacrée au développement local. J'en note quelques-uns.

- En matière d'activité culturelle et de loisirs: journal intercommunal "Le Vent des Bancelles", brochure "Randonnée Huguenote" réalisée en commun avec "Du Trenze au Luech" et qui fait apparaître les souvenirs tangibles de notre histoire protestante, une fête communale d'été à l'Ayrolle, un foyer rural dénommé "Regain". L'école à deux classes reliées à internet, une cantine scolaire pour permettre aux enfants de manger sur place très convenablement..., est pour nous un élément majeur, on pourrait presque dire sans exagérer, une de nos raisons d'être.

- En matière d'infrastructures et de grands équipements: et j'insiste très fortement sur ce point car je suis convaincu - je l'ai dit à maintes reprises - que c'est à ce niveau que se situe, dans les années 50, le départ de toute notre population locale, celle qui parlait patois et "qui savait fort à propos tuer la caille ou le perdreau et manger la tomme de chèvre", qui buvait la piquette de clinton et n'avait pas peur de "s'espiner" les

Le mot du Maire de Saint-Frézal

- En matière d'éléments bâtis: des appartements neufs ou rénovés, des moulins, des murets de pierre nombreux et millénaires qui créent les "bancelles" et façonnent le paysage depuis la nuit des temps.

- En matière d'économie: une activité agricole qui ne pratique plus les méthodes ancestrales (fauchage à la faux, plantation au béchard...) mais qui a su s'adapter à la morphologie des sols et à la variété des productions (élevages, jardinage, fruits...), châtaigneraie image du paysage et à nouveau encore source de revenus, groupement et modernisation du matériel, création avec d'autres communes d'une équipe d'agents d'entretien de l'espace rural, forêt importante en propriété privée ou en groupements forestiers.

doigts avec les bogues pour ramasser les châtaignes.

Nous avons maintenant des routes goudronnées où l'on peut circuler normalement en toutes saisons, que l'on peut déneiger en hiver en moins de 24 heures; nous avons l'eau sur l'évier dans toutes les maisons; le téléphone - même le portable est pratiquement utilisable partout; nous avons l'électricité qui permet toutes les installations modernes (il y a 20 ans encore elle disparaissait au premier orage ou au premier vent un peu violent et dans la maison quand on éclairait la sixième lampe, les cinq premières s'éteignaient !). Nous avons un peu partout la télévision. Nous avons une salle communale, un garage communal...

Nous avons également des sites remarquables qu'il faut impérativement revaloriser: Champdomergue bien sûr - je n'ose pas annexer l'Espinasse, mon collègue de Saint Andéol où cette remarquable bâtisse est installée, me ferait

les gros yeux et il prend en compte suffisamment ce bâtiment - mais j'affirme sans crainte de contradiction que son intérêt dépasse largement celui de la commune propriétaire. La voie du CFD plus encore que tout autre: quand arriverons-nous à convaincre les décideurs départementaux ou régionaux qu'il y a là un intérêt majeur pour le développement économique de nos communes sur lesquelles cet axe est implanté ? Quelle misère de ne pas être assez riche et dépendre du bon vouloir des puissants ! On nous parle de tourisme, de tourisme de qualité. Nous ne le contestons pas mais il faut offrir quelque chose au touriste et pas seulement le bon repas ou la promenade à pied: tout le monde ne peut pas arpenter la montagne par des chemins montants, caillouteux, mal aisés et de tous les côtés au soleil exposés ! Alors que tout le monde, jeunes ou vieux, dynamiques ou handicapés pourraient admirer par ce moyen nos magnifiques paysages, nos hameaux escarpés...

A ce tableau qu'il ne faudrait tout de même pas trop idyllique - tout le monde voudra être maire de St Frézal en 2001 ! - je voudrais mettre quelques bémols.

Dans les réflexions conduites le 17 avril, les problèmes et les handicaps ont été soulignés et un compte rendu a été réalisé, diffusé auprès de chaque participant à la rencontre, mais qui peut être consulté à la mairie par tout un chacun.

Il y a cependant une difficulté qui n'a pas été soulignée et sur laquelle le maire qui ne peut faire fonctionner tout ce petit monde qu'avec des besoins financiers sans cesse accrus, signale publiquement alors que jusqu'à présent cela n'avait été évoqué que dans le cadre du conseil municipal. Je veux parler de nos administrés qui, trop nombreux, ne paient pas leurs charges dues à notre collectivité. Les services qui sont rendus ont un coût, ils ne peuvent pas être financés par le budget général et l'impôt collectif. Il faut donc admettre que celui qui en bénéficie paye en fonction de son utilisation. Peut-on envisager - sauf en utopie - de passer à la pompe sans payer l'essence, d'user du téléphone ou de l'électricité, de mettre une parabole sur le toit pour capter les émissions nouvelles, sans bourse délier ? Il en est de même pour les services d'eau, de collecte des ordures ménagères, de cantine scolaire, qui sont assurés par la commune.

A l'heure où j'écris ces lignes, plus de 20.000 F de ressources de 1998 et même de 1997 ne sont pas encore payées. Et ce malgré les rappels administratifs

d'usage. Et les finances de la commune en souffrent! Alors j'entends dire : ah mais tel service n'est pas rendu parfaitement. Faut-il distribuer l'eau à la température et à la pression souhaitée par chacun ? Faut-il amener un container à ordures ménagères devant chaque porte d'appartement ? On pourrait s'y essayer mais cela pourrait-il se faire sans une augmentation du coût du service ? Et les sommes déjà impayées n'augmenteraient-elles pas d'autant ?

J'entends dire encore: Ah! mais beaucoup de nos administrés ont des difficultés financières. J'affirme que ceux qui ne paient pas ne sont pas forcément les plus pauvres d'entre nous. Et puis, s'il existe des difficultés - et je veux hélas bien le croire ! - qu'on les signale au bureau d'aide sociale (CCAS), il en existe un à Saint Frézal comme ailleurs.

Alors j'en appelle au civisme. Cette



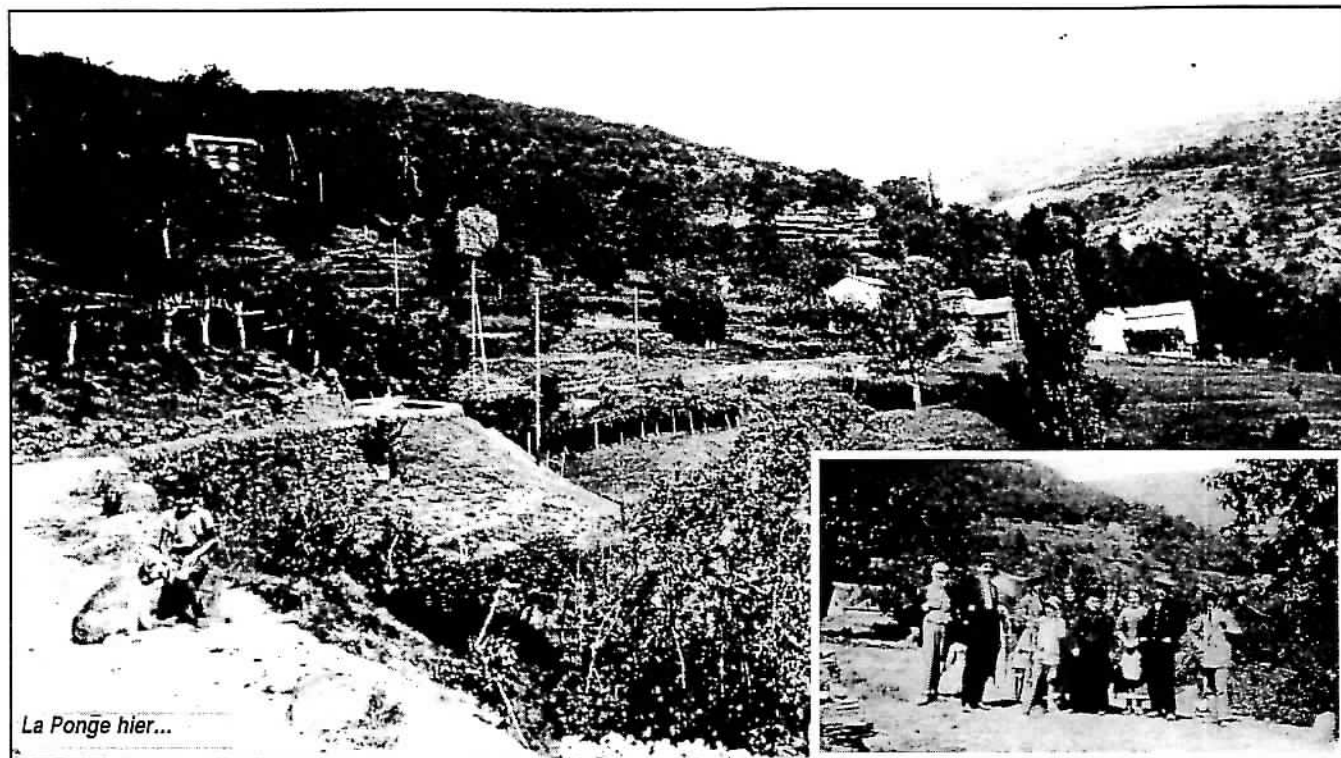
Le hameau de l'Ayrolle et ses trois nouvelles maisons prêtes à accueillir leurs locataires.

vertu devrait pouvoir s'exercer sans trop de difficultés dans une collectivité où chacun se connaît, où chacun devrait pouvoir s'exprimer. J'insiste pour que ceux qui croient pouvoir se dispenser de leurs charges songent aux problèmes de la collectivité, songent aussi à leurs compatriotes qui ne sont pas forcément plus fortunés qu'eux et qui pourraient, un jour, être en droit de s'interroger.

Bien sûr, nous n'arriverons pas à faire Thélème à Saint Frézal, bien sûr tout le monde ici comme ailleurs, maintenant pas plus que jadis "il n'est pas beau, il n'est pas gentil", mais pourquoi, profitant du petit nombre, ne pourrait-on pas espérer ?

Etienne PASSEBOIS
Juin 1999

“La Ponge était cela pour moi: un lieu assez central pour que l'on puisse croire que le monde s'organisait autour de lui”.



La Ponge hier...

La Ponge, au tournant de la route...

On a toujours l'impression d'habiter le centre du monde. Quand je venais, enfant, en vacances à St-Frézal, j'étais sûr qu'il n'y avait pas, dans la commune, de lieu plus apte à confirmer ce sentiment que le hameau de la Ponge. De là, avec des complices des environs, vacanciers comme moi et mes frère et soeur, -et plusieurs se reconnaîtront sans doute ici -, ou compagnons "restés au pays", nous pouvions arpenter tous les sentiers, faire des randonnées que nous n'oserions plus entreprendre aujourd'hui, l'âge venant, et les chemins n'ayant pas tout à fait retrouvé leur profil d'antan. On "écumait" véritablement la commune,

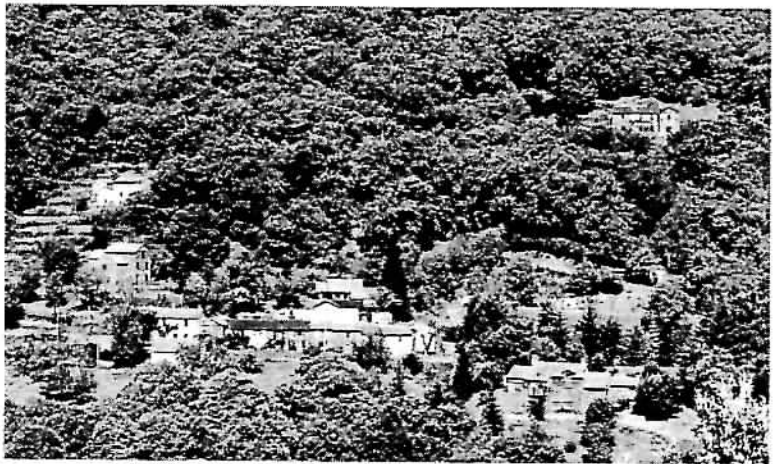
frappant à tous les mas alors habités, assurés d'y trouver le boire, la fraîcheur, le repos. La Ponge était cela, pour moi : un lieu assez central pour que l'on puisse croire que le monde s'organisait autour de lui.

Et, d'une certaine manière, j'y reviens toujours avec un peu de cette même naïveté. D'autant que de longues incursions dans l'histoire plus générale des Cévennes, et singulièrement sur cette période qui nous sert à tous un peu de signe de reconnaissance et de ralliement - je veux dire le soulèvement camisard-, me confortent dans cette vision des choses et des lieux. Oui, décidément, les gens de la Ponge furent de cette aventure, qu'il faudra peut-être un jour conter plus en détail pour l'histoire de St-Frézal. Ils étaient, pour certains, "gens de néant", comme on disait alors - gens de misère, trop pauvres pour avoir quelque existence aux yeux des autorités et des collecteurs d'impôts. D'autres étaient "managers" (petits propriétaires) ou, drôle de terme, "cabalistes" -possédant un petit cheptel qui leur permettait de vivoter ; d'autres, la majorité, rentiers (payant rente aux puissants du lieu), et brassiers, travailleurs

de terre sans terre. Au moment du grand "rasement des Cévennes", au début du XVIII^e siècle, on n'en trouve guère qui prirent le chemin de l'exil - et pour cause : ils ne pouvaient emporter leur terre à la semelle de leurs sabots. La liste des "réfugiés", qu' Etienne Passebois a publiée dans le dernier numéro du "Vent des Bancelles", en témoigne.

Dans les années 1700 et la suite, la Ponge était un ensemble de mas et métairies appartenant pour l'essentiel à quelque seigneur, dont le seigneur de la Vernède, sis à St-Privat. Des fermiers, des rentiers, quelques artisans-maçon, comme Martel en 1718, tailleur ou tisserand. Comme en tout autre hameau de la paroisse. Ils payèrent le prix fort pour avoir eu l'esprit mutin - et le "brûlement" des maisons, entamé par la soldatesque à Vimbouches, fit vite ravage ici : l'une des maisons de la Ponge en porterait encore, semble-t-il, la marque - celle d'Etienne et Laurence Vidal, qui eut une longue histoire qu'ils sauront mieux conter que moi. Ou celle, voisine, dite "des Gibert". Plus haut, dans la châtaigneraie, le Thérond avait été dévasté.

L'été, ma famille s'installait à la "maison Pantel", construite en 1885 par Urbain Teissier, maçon à la Ponge. Mais nous allions souvent chez notre tante Eva Vidal, la mère d'Étienne, et je vous laisse supposer les temps heureux que nous avons alors vécus. J'ai parlé d'Adrien Frédéric Pantel, mon bisaïeul. Il avait construit la maison après avoir épousé en 1850 Rosine Vielzeuf, venue du Cros (pas le Cros de St-Andéol, celui de St-Frézal, aujourd'hui simple amas de ruines). Il fut "instituteur public" au Géripou pendant plus de 40 ans : belle vocation, belle disponibilité à autrui. J'ignore quel était son caractère - je le suppose généreux, somme toute. A coup sûr rigoureux en affaires, et en politique : il fut opposant actif au régime de Napoléon III, et pour cela, interdit quelque temps d'enseignement. Quoi qu'il en soit, grâce lui soient rendues d'avoir campé cette belle bâtisse, juste au dessus de la route, appuyée à une ancienne clède. Son père, Frédéric Pantel, était cultivateur à Vimbouches. Les contrats de mariage, à cette époque, n'étaient pas tendres pour les futurs gendres : il avait dû s'engager à régler toutes les dettes de son beau père pour pouvoir épouser sa promise, Marie Victoire Bonnafoux, du Géripou, dont une partie de la famille avait de longue date fait souche à la Ponge. Sans doute les familles Bonnafoux, Martel, Gibert, se sont-elles établies très tôt dans ce hameau. Sans oublier, à tout "seigneur" tout honneur, une famille Ponge, qui donna son nom au lieu-dit.



... la Ponge aujourd'hui.

Tout ceci témoigne de temps anciens, mais l'histoire (avec un petit 'h') est faite de tous ces "héritages", aussi modestes soient-ils. La Ponge m'est ainsi apparue, au fil des ans, non plus, certes, comme le centre du monde, mais comme un lieu où se sont enchaînés des événements de toutes sortes qui ont décidé de l'attachement qu'on lui porte. Trois exemples. Ma grand-mère Céline Vidal, née Pantel, fut institutrice aux Abrits pendant 38 ans. Un bail. Elle eut, dit-on, jusqu'à 40 élèves ! On croit rêver. D'autant qu'à St-Frézal, trois autres écoles étaient ouvertes. Faites le compte des apprentis lecteurs... Mon grand-père, Emile Vidal, était issu du Viala Ponsonnenc (en la maison même qu'honore aujourd'hui la présence de notre très estimé maire !). Il fut instituteur à Bessèges et Alès. A sa retraite, il vint tout naturellement habiter la Ponge, et entra en politique. Longtemps maire de la commune, il fut pris, comme son beau-père, de passion républicaine et milita pour les causes progressistes de son temps. Étienne Vidal, mon cousin, m'assure que la "maison Pantel" était, dans les années 1910-1930, un rendez-vous actif d'aspirants députés et autres défenseurs de la laïcité et de la République. Cela laisse des traces...

●●●

La Ponge et son évolution au cours des siècles

Au début du 18ème siècle, le hameau de la Ponge comprenait un seul corps de bâtiment formé par:

1/ La maison Atger avec la pièce dans laquelle était le bureau de poste.

2/ Le bâtiment devenu la maison Barral.

3/ Partie de la maison que nous habitons (la grande pièce, ancien restaurant et la cuisine).

Ce bâtiment propriété de la famille Gibert fut partagé en 1835, après la mort du père, en trois parties énumérées ci-dessus.

À la suite de circonstances inconnues, deux bâtiments furent vendus à mon arrière grand-père, Frédéric Pantel. Par la suite le hameau s'étoffait par les maisons Amat, Vidal Juliette et Teissier.

Au début du 20ème siècle et jusqu'aux années 1930/35, le hameau comprenait:

- un boulanger, M. Paradis Treillis, qui fournissait le pain à la commune et faisait les tournées avec son âne et sa charrette.

- sa fille, Claudia, était couturière pour femmes et confectionnait jupes, corsages, robes, tabliers, etc...

- un marchand de tissus, M. Atger "Arneste" qui lui aussi faisait des tournées avec son baluchon.

- un épiciers, mon oncle Jean, qui vendait l'alimentation, le charbon, etc...

- le café Teissier Adina, dont la mère tenait un petit magasin de mercerie.

Situé sur la route, ce hameau était le point de chute des gens de la commune, mais dans les années 1930/35 les commerces fermèrent les uns après les autres et la Ponge redevint peu actif, comme beaucoup de hameaux dans nos communes.

Toutefois la fête votive y subsistait et constitua une belle animation jusque dans les années 60. Un incident mémorable entre le maire d'alors et une habitante de la commune un peu surexcitée, marqua la fin de cette réjouissance.

La Ponge reprit un semblant de vie lorsque le bureau de poste y fut transféré suite au départ à la retraite de Mme Filhol de Cessenades.

Actuellement c'est un lieu qui vit au même rythme que ceux des Cévennes avec des fluctuations d'habitants jeunes et moins jeunes et connaît les problèmes inhérents à nos Cévennes. ■

Etienne VIDAL



●●● Accessoirement il avait ouvert un "magasin" - un dépôt - dans une annexe de la maison principale, et fournissait le voisinage en produits alimentaires de base. Le café qu'il torréfiait était, semble-t-il, excellent. En face, le "café Teissier" était un lieu de rencontres et de bonnes libations. Mes parents y dansèrent le jour de leur mariage. Et le pain qu'ils consommèrent pour l'occasion sortait sans doute tout droit du "four communal", tenu par la famille Atger à la sortie du village. Enfin, mon père, avant de quitter la commune pour d'autres fonctions, fut un temps ... marchand ambulant : il partait à charriole de la Ponge par le chemin de l'Arbousset, desservait à la Combe les Elzière-Souffron, et, en toute sérénité et sans l'angoisse de rencontrer un loup au coin du bois, se hissait jusqu'au Salson, revenant, j'imagine, par Vimbouches et le Grenier.

Je n'ai pas vécu cette période, et je n'en parle ici que comme témoignage, parmi d'autres, d'une histoire racontée, peut-être déformée, "endimanchée", mais toujours sincère. Voilà la Ponge, à mes yeux. J'ai pris, depuis, quelque recul : nous avons fait construire, ma femme et moi, une maison un tout petit peu à l'écart, - l'Oustalet, mais ceci est pour une autre fois. De là, je vois les maisons de la Ponge s'emplier et se vider, au rythme des saisons et des âges, les gens travailler et faire généreusement accueil à celui qui passe par là. Un paradis ? Non pas !! Heureusement : car on doit fort s'ennuyer au paradis... Et à la Ponge, je vous rassure, on ne s'ennuie pas : il y a toujours quelque occasion de hausser la voix - sans jamais cependant se hausser du col - , et de se maudire (en toute amitié) jusqu'à la septième génération. Et puis, le lendemain, la bourrasque passée, c'est le temps des retrouvailles. La Ponge, pour moi, est ce lieu de vives tempêtes vite apaisées, et un endroit (excusez du peu) comme une toute petite Rome, puisque j'ai l'impression, venant de partout, que tous les chemins y mènent. ■

Daniel Vidal

Noms:
- FIGEAT
- De la
FOURCHARDIERE

Prénoms:
Jérémié et Marie

Adresse:
Fraissinet
de Lozère
48220

Tél:
04.66.45.84.62

Signes particuliers
Besoin frénétique
de découvrir et
de créer...



La liste est plus longue, mais dans la circonstance, on ne retiendra que les mots liés à leur vie quotidienne : les cailloux, ce sont les pierres précieuses ou semi-précieuses qui vont rehausser certains des bijoux qu'ils fabriquent, les choux illustrent, à peu de choses près, leur mode de vie lié bien évidemment à l'agriculture.

De qui s'agit-il ? De Marie, Jérémié et de leurs trois petits : Maël, 11 ans, Colin, 4 ans, et Tiphaine, 2 ans.

Fraissinet de Lozère, le bourg, la maison qu'ils habitent, et viennent d'acheter après quelques années de location, au bord de la route, se repère grâce à la superbe roulotte en bois garée face à elle. Une roulotte à l'ancienne, pleine de caractère, enfin pour ce qui est de la caisse au moins, car avant d'avoir aperçu le capot du moteur, le hennissement d'un cheval prêt à se lancer sur les routes ne nous aurait pas surpris.

Modernité oblige, mais l'engin témoigne, tel qu'il est, des deux inspireurs de ce jeune couple : authenticité et aventure.

Bijoux, cailloux, choux...

Jérémié Figeat et Marie de la Fouchardière, la trentaine souple mais décidée, ont posé le sac à Fraissinet après quelques années passées au-delà des mers.

C'est là qu'apparemment ils feront souche, puisque deux-tiers de leur progéniture sont "nés natifs", et que l'extension en cours de leur habitation laisse supposer qu'ils n'en resteront pas là. ●●●

●●● **VDB : Racontez-nous un peu comment vous êtes arrivés ici.**

Jérémie : Je n'ai pas personnellement ce qu'on peut appeler des racines, du fait que l'activité de mon père nous avait conduits à changer de région tous les deux ans. Après mon bac, ne sentant pas de vocation particulière pour un métier, j'ai voulu connaître le monde. J'avais eu l'occasion de naviguer à la voile et acquis un bon savoir-faire dans ce domaine. L'ayant approfondi aux côtés de vrais marins, j'ai pu à mon tour devenir un skipper confirmé et gagner ma vie en faisant du convoi de voiliers entre des ports de plaisance français et les Antilles, l'Amérique du Sud, la Grèce, etc ...

C'est en 89, à La Canourgue, où se trouve sa famille, que j'ai découvert Marie, en même temps que les Cévennes, grâce au copain de sa



De plus en plus, le camion aménagé en atelier nous permet d'être sur les marchés...

soeur. Mais à l'époque, j'étais basé aux Antilles et si les Cévennes m'avaient plu, je n'étais pas encore mûr pour m'y fixer ...

Marie : C'est lui, au contraire, qui m'a donné envie de connaître d'autres horizons. Ma mère est née à Mende, mais je ne suis arrivée à La Canourgue qu'à l'âge de deux ans. A partir de là, je n'ai plus quitté Jérémie. Nous avons d'abord fait une halte d'un an à Montpellier, pendant que Jérémie préparait à Sète un diplôme de "lieutenant à la pêche", lui permettant d'exercer le métier de convoyeur dans des conditions régulières..

J. : Après ça, nous avons passé quelques mois en Grèce avant de regagner les Antilles. Quand Maël a eu quatre ans, c'était en 92, nous sommes partis tous les trois de la Martinique sur le bateau de pêcheurs qui nous ont débarqué au Venezuela. Nous ne savions pas trop ce que nous venions y faire, ni pour combien de temps.

M. : Nous avons tout-de-suite "accroché" avec les gens du pays et plus spécialement avec les artisans qu'on appelle là-bas : "los locos" (*en espagnol = les fous*). Artisan est d'ailleurs un terme réservé à ceux qui travaillent le cuir ou les bijoux.

VDB : Pourquoi ce nom de "locos" ?

J. : En fait, il s'agit moins d'artisans traditionnels, même si la culture inca est à la base de tout ça. Ce sont des personnes, assez jeunes généralement, essentiellement des américains du

sud, qui ont choisi ce mode de vie un peu marginal et plutôt nomade. Sans pour autant qu'il s'agisse d'une activité liée au tourisme. Chaque artisan a son style et s'il existe une influence de la culture inca, ou pré-colombienne en général, elle est souterraine et ne saute pas immédiatement aux yeux, sauf peut-être dans le domaine de la céramique.

M. : Oui, là-bas, ces fabrications artisanales ne se vendent pas aux touristes mais aux autochtones, que ce soit des gens riches ou aisés dans les villes, ou beaucoup plus modestes dans les campagnes. Les gens achètent des bijoux, pour eux ou pour les offrir, comme ils achètent d'autres objets d'usage plus courant.

J. : Pour relativiser cela, il faut dire aussi que là-bas, il n'y a pas, ou très peu, de commerces sédentaires pour ces objets, comme les bijoutiers-horlogers que l'on trouve dans nos plus petites villes. Tout passe donc directement du fabricant à l'acheteur. C'est pareil pour les pierres : d'ici, nous allons les acheter à Paris ou à Barcelone chez des grossistes ; là-bas ce sont des gars qui te sortent leur petit paquet dans la rue et te proposent des pierres qu'ils sont allés chercher avec leur sac-à-dos en Inde, au Brésil ou au Pérou. Cela dit, à l'allure où va la "modernisation à l'américaine", avec l'électricité arrivant dans certains villages, immédiatement suivie de la télévision façon "Stallone", il se peut que les choses aient déjà bien changé depuis notre départ. C'est la fascination exercée par le petit écran pour un mode de vie qui leur paraît facile qui pousse les gens des villages vers les villes et fait naître de plus en plus de bidonvilles. La sécurité alimentaire existait dans ces pays ; elle est maintenant remise en cause.

VDB : N'est-ce pas oublier un peu vite le drame des paysans sans terres expropriés par les "latifundiaires" ?

J. : C'est surtout vrai pour l'Amérique centrale, et aussi pour le Brésil et l'Argentine, plus près des Etats-Unis. Je ne crois pas que ce soit pour cette partie de l'Amérique latine où nous avons vécu quelque temps. Cela tient sans doute à la topographie de ces pays, qui n'autorise que les petites exploitations. Cela dit, c'est comme partout, dès qu'un homme peut en exploiter un autre, il y va.

Là-bas, nous avons rencontré, sur certains marchés visités par les touristes, de riches commerçants possédant voiture et maisons. Rien en apparence ne les distinguait des autres indiens, mais ils revendaient des objets fabriqués par des artisans ayant perdu la possibilité d'obtenir un emplacement sur ces marchés "organisés".

VDB : Revenons à vos débuts d'artisans à votre arrivée au Venezuela...

M. : Nous n'avions absolument aucune expérience et c'est Jérémie qui a commencé à travailler le cuir, en observant la façon de faire d'un copain vénézuélien : sandales, bracelets, sacs. Cette formation "sur le tas" s'est poursuivie au cours d'un séjour de trois mois en Colombie, où nous avons rencontré d'autres personnes.

J. : C'est alors que Marie a commencé à travailler le fil de maillechort, plus difficile donc plus instructif, mais sans avoir encore appris à souder, uniquement à la pince.

Ce qui est formidable là-bas, c'est que les gens transmettent spontanément leur savoir-faire. Dès qu'ils nous voyaient sur un marché installés en train de fabriquer, ils venaient nous montrer certains tours de main, certaines techniques, et comme nous changions souvent de lieu, forcément nous rencontrions beaucoup de façons différentes...

M : C'est plus tard, en Équateur, que j'ai appris à souder et c'est grâce à un Canadien, qui avait lui-même reçu quelques notions d'un artisan. Il est reparti le lendemain de notre rencontre et cette première formation a donc été ... ultra-rapide. Après ça, nous nous sommes pas mal "auto-formés" : au début, nous mettions une journée à faire une bague qu'on fondait à la fin parce qu'on chauffait trop !

Et puis on a commencé à vendre nos bijoux. Nous habitons dans la montagne, à cinq kilomètres d'un village possédant un zoo, et donc lieu de visite pour les gens de la ville, et là, en deux heures, le dimanche, on gagnait largement de quoi vivre. Plus tard, un chilien nous a appris d'autres techniques nous permettant de travailler un peu plus vite, surtout des objets en argent brûlé.

VDB : *Avez-vous commencé par imiter le style de ce que vous aviez vu faire ?*

M : Non, nous avons tout-de-suite mélangé notre technique du fil et celle de la soudure et produit quelque chose de plus personnel. Je me souviens en particulier que ma première bague réussie était pour Jérémie et représentait des bateaux, sujet peu courant en montagne ... Depuis, j'ai appris moi-même ici à quatre copines et chacune a fait des trucs très différents. On peut enseigner une technique, mais la créativité c'est l'affaire de chacun.

VDB : *Est-ce qu'une technique donnée, avec ses limites et les contraintes de la matière, n'impose pas malgré tout certaines similitudes de représentation ?*

M : Non, à partir de quelques techniques, comme la fabrication des "boîtes", c'est-à-dire les logements dans lesquels sont serties les pierres, la liberté de création reste très étendue. Nous ne faisons que des "pièces uniques" et n'éprouvons pas le besoin de nous répéter.

VDB : *Depuis votre retour en France, avez-vous pu comparer vos techniques à celles qui se pratiquent ici ?*

M : Non, d'abord parce que les nôtres nous plaisent bien et ensuite parce qu'il est impossible, à moins d'être ouvrier dans un atelier, de se voir transmettre ses "secrets" par un artisan. Ici, on ne donne pas.

VDB : *Il existe pourtant bien chez nous des fabricants de bijoux qui n'ont pas eu votre parcours, ne sont pas passés par des écoles et pourtant vendent leurs créations ?*

J : Les artisans qui, en France, vivent de la pièce unique, sont très peu nombreux. Artisans d'art, ils se sont fait connaître dans des salons et ont une clientèle plus qu'aisée. Les autres s'en sortent en faisant mouler en quelques exemplaires, jusqu'à une centaine, leurs meilleures créations originales.

VDB : *Vos revenus actuels proviennent ils principalement de cette activité ?*

J : Non, et cela tient au statut qu'on nous impose sur le plan fiscal et social. Les charges

minimales à payer sont beaucoup trop élevées, même dans le cadre de la micro-entreprise, et absorbent la quasi-totalité de notre bénéfice. Notre priorité est de rester des locaux, de vendre à une clientèle locale fidélisée, et de ne travailler qu'en pièces uniques.

Si quelqu'un a vu un modèle qui lui convient, il peut nous demander de nous en inspirer, c'est d'ailleurs ce qui se passe de plus en plus souvent, puisque nous travaillons beaucoup à la commande.



VDB : *Quelle est votre gamme de prix ?*

M : Elle s'étend de 45 francs, pour les plus petites pièces, à 2000 francs pour un collier argent avec une émeraude.

VDB : *Votre objectif est-il de vivre de cette activité ?*

J : Si cela devait signifier de passer mes journées dans un atelier, certainement pas. J'ai aussi besoin d'activités plus physiques liées au milieu dans lequel nous avons choisi de vivre, surtout à certaines périodes de l'année. Il y a aussi des problèmes de luminosité pour travailler correctement l'argent. De plus en plus, le camion aménagé en atelier nous permet d'être sur les marchés et de vendre en montrant comment nous arrivons au résultat.

... et de vendre en montrant comment nous arrivons au résultat.

●●●

●●● M : Depuis deux ans, nous travaillons de plus en plus sur commande et certains viennent assister à la fabrication de ce qu'ils ont demandé, à partir d'un croquis.

J : Ce qui nous fait vraiment plaisir, c'est de voir que les gens pensent de plus en plus souvent à nous lorsqu'ils ont un cadeau à faire, pour un anniversaire, une fête et on aimerait travailler de plus en plus comme ça.

VDB : Pour la fabrication, est-ce que chacun de vous a un peu sa spécialité ?

M : On a les mêmes techniques, on sait faire les mêmes choses et c'est surtout le style qui déterminera "qui va faire". Jérémie est plus en recherche d'innovations techniques, ou d'objets plus insolites, de choses qui posent problème, qui lui lancent un défi ...

VDB : Puisque votre vie n'est pas entièrement vouée à la fabrication de bijoux, avez-vous le sentiment que vous pourriez un jour vous en lasser ?

J : Ce serait alors pour une autre passion, car c'en est quand même une.

M : Il y a encore trop de choses à découvrir, trop de trucs différents à créer. On pourrait se lasser d'avoir à vendre, on peut avoir envie à certains moments de mettre son énergie dans autre chose, mais certainement pas renoncer à créer.

Ce qui nous fait vraiment plaisir, c'est de voir que les gens pensent de plus en plus souvent à nous lorsqu'ils ont un cadeau à faire, pour un anniversaire, une fête, et on aimerait travailler de plus en plus comme ça.



VDB: Avez-vous de gros besoins en matériel ?

M : C'est surtout en matériaux que nous avons à dépenser, Nos investissements en matériel ne sont pas très importants. Nous travaillons de plus en plus vite avec un matériel qui change peu.

J: Pour pouvoir en vivre pleinement, nous manquons encore de productivité, car il nous faudrait fabriquer davantage et confier nos marchandises en dépôt à des boutiques. Notre objectif se trouve dans un équilibre entre cette recherche d'une partie de nos moyens d'existence grâce à l'activité artisanale d'une part, et la jouissance de tout ce que peut offrir la nature qui nous entoure d'autre part.

VDB: Comment vous fournissez-vous ?

J : A Paris, chez des grossistes, pour nos achats de métal et pour les pierres, quand elles manquent dans le stock que nous avons ramené d'Amérique latine. Nous pratiquons aussi des échanges avec d'autres artisans. Là-bas, nous pouvions acheter l'argent en lingot, ou en petits morceaux, en paillettes et louer des machines dans un atelier pour laminier ou filer cet argent. Ici, nous



sommes obligés de l'acheter prêt à l'emploi, ce qui revient évidemment plus cher. On pouvait additionner un pourcentage de cuivre à l'argent pour lui donner un peu plus de résistance, au moins 5 %, sinon le métal est trop ductile, trop souple. D'un mètre de fil en trois millimètres, tu peux tirer vingt mètres en trois dixièmes. Depuis trois ou quatre ans que nous achetons le métal prêt à l'emploi, c'est vrai que nous aurions peut-être amorti une machine, mais à ce compte-là, pourquoi ne pas aussi tailler nos pierres ? On ne ferait plus que ça ...

VDB : Vous n'achetez rien dans les pays du Maghreb ?

J : Pas encore, mais nous pensons bien aller au Maroc l'an prochain, bien que, maintenant, avec l'afflux des touristes, les contacts soient beaucoup plus difficiles à prendre de manière informelle.

VDB : Un dernier mot avant d'admirer toutes les créations que contiennent vos "marmottes" : quelles sont les pierres que vous montez sur vos bijoux ?

M : Des "précieuses", comme l'émeraude, le rubis et beaucoup d'autres gemmes qu'on appelle "pierres fines" : améthyste, turquoise, aigue-marine, lapis-lazzuli, malachite, opale, grenat, tourmaline, cornaline, ainsi que de l'ambre jaune ... La qualité de chaque pierre dépend bien sûr de la façon dont elle a été taillée, mais aussi de sa "vie" propre, de sa lumière et des nuances de sa couleur.

VDB : On peut donc passer commande dès maintenant ?

Jérémie et Marie : Pas de problème ! Appelez-nous au 04 66 45 84 62, mais vous pouvez aussi nous trouver sur les marchés : de La Canourgue, le mardi matin du Villard, près de Chanac, le mardi après-midi du Pont-de-Montvert, le mercredi matin de Florac, le jeudi matin de St Jean du Gard, le jeudi en nocturne ... ■

Ghislaine Guignier et Georges Pons

Et si l'on copiait
la nature ?

*Le sol est une
merveilleuse usine,
où, sans mot dire,
des milliards de
micro-organismes
travaillent à
transformer nos
déchets organiques
en engrais.*



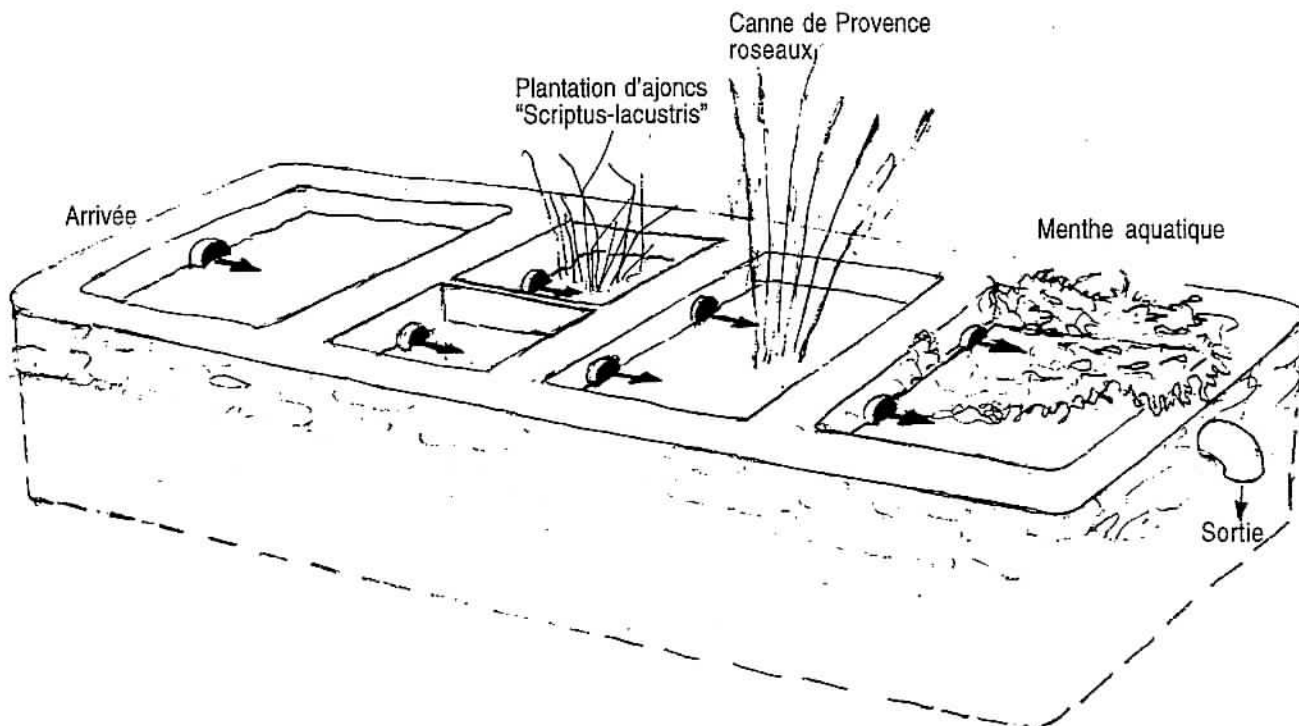
1

Phragmifiltre,

La phyto-épuration peut nous permettre de recréer des conditions idéales de traitement des eaux usées, conditions semble-t-il en harmonie avec les cycles naturels.

Il s'agit que les ruisseaux, les nappes phréatiques, les fleuves et les mers ne soient plus des égoûts.

***la station
d'épuration sur
filtres plantés
de roseaux.***



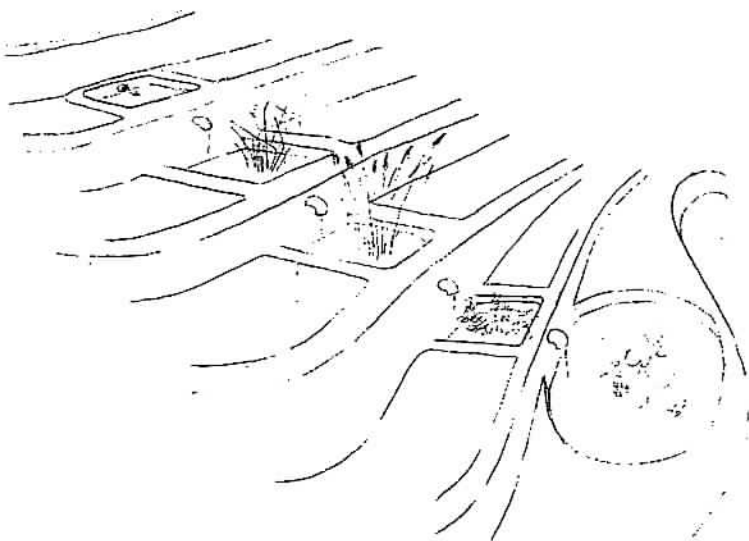
Deux mètres carrés par habitant sont nécessaires. 2000 m² pour 1000 habitants ! pour une famille de 4 personnes 10 m² d'implantation sont donc suffisants.

Les bassins doivent-êtré parfaitement étanches. Afin d'éviter tout organe mécanique et électrique, il convient de construire la série de bassins afin que l'eau se déplace de l'un à l'autre par le seul jeu de la déclivité.

Sur des bancels, l'eau qui chute d'un bac à l'autre se dynamise.

Important: le fond des bacs doit être uni et ne présenter aucune rupture sur toute la longueur de l'épuration.

Le fond peut être du béton ou un film plastique résistant.



●●●

Les micro-organismes et les macrophytes au service de l'homme (ou de la nature...) ???

Les micro-organismes jouent le rôle de ciseaux biologiques, en découpant les déchets contenus dans nos eaux souillées. Ils coupent les longues molécules organiques en molécules plus petites, parmi lesquelles on trouve des engrais (nitrates, phosphates). Mais dans ce cas, une eau potable ne doit pas contenir trop de ces sels minéraux. Il faut donc les éliminer, et c'est le rôle des macrophytes (roseaux, joncs, iris d'eau ou menthes aquatiques). Ces plantes sont des pompes biologiques à nitrates et phosphates qu'elles utilisent pour leur développement.

Mais attention : nous faisons appel aux êtres vivants pour éliminer nos déchets contenus dans les eaux usées ; ces êtres travaillent jour et nuit, mais ils n'acceptent pas tout. Evitons de jeter des substances qui détruiraient les bactéries.

Alors, que doit-on faire ? Il se met en place des bio-stations qui acceptent nos produits les plus toxiques. ■

Thomas BRASSEUR et Eric TAMISIER

A savoir :

La Préfecture du Jura incite fortement les communes à passer de l'épuration classique à la phyto.

L'eau en aval de l'installation se révèle au-dessus des normes de la DASS.

Par ailleurs, la végétation de la phyto suit les flux de population : l'été, la végétation est florissante par rapport à des résidents plus nombreux, et l'hiver, c'est l'inverse.

En France, la SINT (Société d'Ingénierie Nature et Technique - Le Bourg - 69610 Montromand - tél.: 04 74 26 24 04 et fax : 04 74 26 15 88) a équipé quinze communes. Il y en a sans doute beaucoup d'autres. Plus près de chez nous, un projet d'installation de phyto est à l'étude pour la commune, à St Maurice de Ventalon.

Documentation :

HTTP :
// WWW. MULTIMANIA. COM / GUILLEM / RADIA 067 . HTM



2
3

Légendes des photos :

1

L'entretien se limite à un ou deux fauchages l'an, une manoeuvre de vanne journalière, un curage tous les cinq ans.

Le jonc consomme les matières minérales produites dans le premier bassin. Il se développe l'hiver. Il posséderait une propriété anti-bactérienne.

2

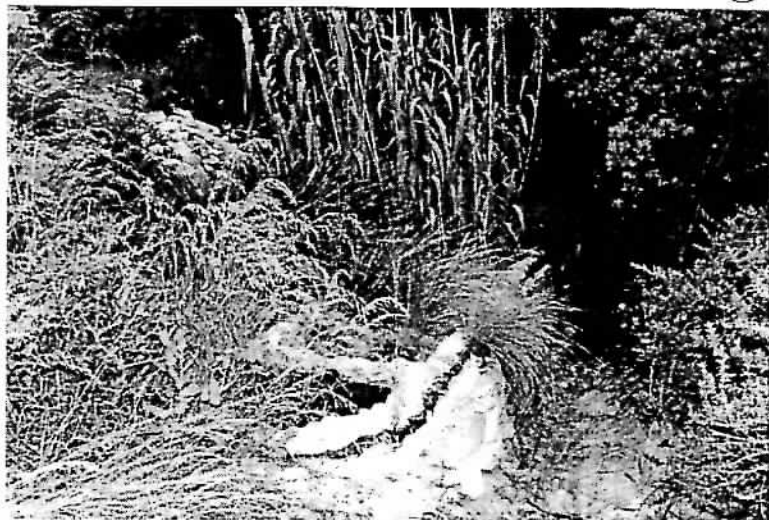
Les phragmites communs (roseaux), par la croissance très intense de leurs rhizomes, assurent une aération du substrat filtrant. L'alternance alimentation - assèchement (effet de vanne) évite les phénomènes anaérobies et le colmatage.

La menthe aquatique aseptise l'eau. Des iris servent de pompe à eau et d'évaporateur.

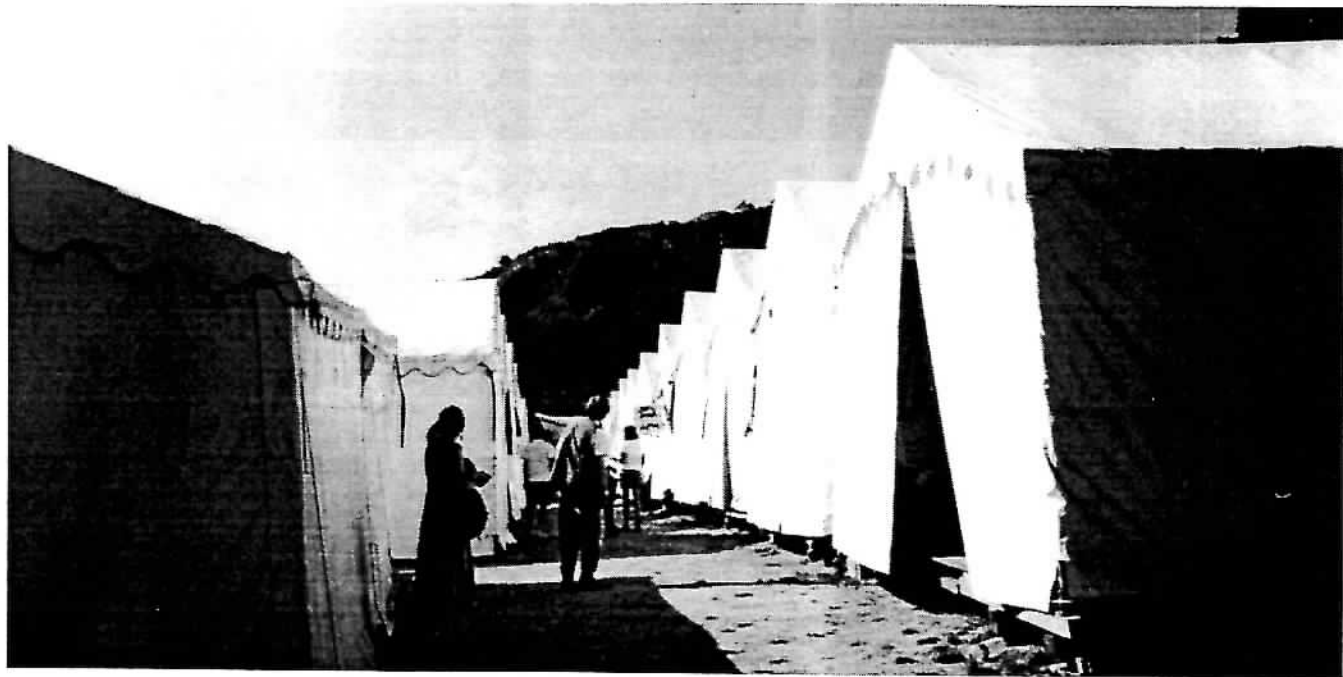
3

Construction hors sol en agglos de ciment, pierres de pays, béton banché. Construction sur bancal : de simples dépressions dans le terrain.

Pour un fonctionnement optimum, il est préférable de couvrir d'une serre de verre (quelques mètres carrés) le premier bassin qui récupère tout. Il est bon pour ce bassin d'en rapprocher la température de celle du corps humain.



80 tentes étalées sur 18 hectares de terrain, une station d'épuration autonome, pour mille participants dont la moitié sont issus du mouvement IVI (Invitation à la Vie Intense) !



Alignements sur l'Alignon ou le jeu des sectes- familles

Depuis plusieurs années déjà, l'été venu, ces prés entre le Pont de Montvert et Saint Maurice de Ventalon accueillent quelques campeurs voire une petite colonie de vacances. Une petite bande de terre en faible déclivité au bord de l'Alignon offrait aux adeptes du plein air un lieu de campement parfait à l'écart des villages.

C'est donc sans grand étonnement qu'on vit, début juillet, s'y dresser les premières tentes. Mais, très vite, le campement prit une telle envergure que l'on comprit que l'on n'avait pas affaire à une "colo" traditionnelle !

"Ce n'est pas une colonie de vacances, précise Gérald Bassport un des organisateurs interrogé sur le camp le 21 juillet, où les jeunes vont venir là pour

bronzer, pour flirter et pour se balader, ou pour dormir l'après-midi parce qu'ils ont fait la bringue la nuit! Une manifestation comme celle-ci est une première. Nous avons un but précis, c'était cette année, avant la fin du millénaire, de faire une grande manifestation internationale pour les jeunes du monde entier afin d'essayer de leur faire définir la façon dont ils vivront dans le futur, c'est à dire dans un rapport différent avec l'environnement, avec la nature, avec son corps, sur la façon d'être enseigné."

Ben mazette...! Et de continuer:

"Le but c'était donc de mettre en contact des jeunes de culture différente, de milieux différents et de leur apprendre à ne pas avoir peur les uns des autres et qu'on peut avoir d'autres rapports avec l'environnement - au sens large du terme - que par l'argent, que par les objets. Et qu'on peut également être heureux avec pas grand chose et malheureux avec plein de choses!"

Pour sa part "Alliance Für Die Erde" (Alliance Pour la Terre en français),

association allemande organisatrice de ce camp, semble être "heureuse avec plein de choses" si on en juge par la débauche de matériel utilisé à l'occasion de cette manifestation, jugez plutôt: Un camp étalé sur 18 hectares de terrain loué aux locaux, 80 tentes (surface couverte: 7 hectares!) louées et installées par une entreprise spécialisée, une station d'épuration autonome pour traiter les déchets, plus de 10 tonnes de galets pour aménager les allées, plusieurs kilomètres d'adduction d'eau... C'est vrai qu'il faut bien ça pour accueillir environ 1000 personnes de 40 nationalités différentes qui payaient pour leur semaine 4.800 F!

"Il y a à peu près 950 personnes présentes dont 750 jeunes de 10 à 30 ans". Un "grand rassemblement de jeunes du monde entier" comme l'affirme la plaquette d'Alliance pour la Terre, du 18 au 26 juillet, soit sept jours complets. "C'était symbolique, on est parti sur les sept jours qui sont comme les sept jours de la Création".



CHRONOLOGIE de la mise en place du " Rassemblement des jeunes du Monde dans les Cévennes 18- 26 juillet 99 " et réactions diverses

* Mars 1999 Premiers contacts avec la Mairie pour l'implantation d'un camp de 400 jeunes sur le thème Nature - Environnement, courant juillet.

* 4 rencontres entre le 4 et 20 juin avec les responsables organisateurs et la Mairie du Pont de Montvert.

* 21 juin. Lettre Recommandée de l'association allemande " Alliance pour la Terre " au Maire, s'annonçant comme responsable de l'organisation du camp, avec la participation attendue de 700 jeunes.

* 24 juin. Même courrier adressé à la Préfecture de Lozère annonçant la participation de 800 jeunes.

* 9 juillet. Rencontre sur le lieu du camp entre les responsables et leurs avocats, le Sous-Préfet, le Maire et des membres du

Conseil Municipal. Divergences d'appréciation sur les autorisations à solliciter. Découverte de la véritable identité des organisateurs.

* 12 juillet. Courrier adressé au Sous- Préfet annonçant que ce camp ne nécessite pas d'obligation de Déclaration préalable (y compris pour les mineurs français) puisque l'association relève du droit allemand.

* 16 juillet. Première visite de la Commission de sécurité avec la Préfecture où est annoncée la participation de 1000 jeunes. Commission qui émet un avis défavorable.

* 18 juillet. Nouvelle réunion de la Commission de sécurité qui constate que les problèmes de sécurité soulevés, ont été résolus et la Commission donne

un avis favorable.

* 18 juillet au soir arrivée des participants.

* 20 juillet. Reportage à FR3 au cours duquel le Maire annonce publiquement son sentiment "d'avoir été roulé" et affirmation du trésorier d'Alliance pour la Terre de leur collusion avec le mouvement IVI.

* 22 juillet. Le Président d'IVI se nomme en tant que tel, au Maire et à ses conseillers.

* 22-24 juillet. Articles sur le Midi Libre

* 23 juillet. Manifestation de la population, 200 personnes dont les élus du Canton et création du Comité de Vigilance.

* 27 juillet. Réunion Publique invitant la population à débattre du problème.

* 30 juillet. Article dans la Lozère Nouvelle. ■

Réunion publique du 27 Juillet 1999 à laquelle
Gérard MERSADIER, maire du Pont de Montvert
avait invité la population lors de la manifestation du 23 juillet.

Une centaine de personnes environ, de plusieurs communes du canton, se sont trouvées réunies avec plusieurs élus du Pont de Montvert et de Saint Maurice de Ventalon (M. PLATON, conseiller général, s'était fait excuser).

Gérard Mersadier a démarré la réunion en expliquant qu'il l'avait sollicitée pour opposer la démocratie et la clarté à la politique du secret très nettement menée par l'association "Alliance pour la Terre". Il lui a été demandé ensuite de donner l'historique (voir encart) qui avait conduit les municipalités du Pont et de Saint Maurice à donner leur accord au rassemblement du 18 au 26 juillet. Tous les premiers contacts ont été sollicités par M. CHAMBON, responsable des infrastructures et de la logistique et M. VILANE, responsable du projet, à compter du 26 mars (tous deux connus en Cévennes et ce dernier jouissant d'un curriculum vitae irréprochable).

Jusqu'à la troisième semaine de juin, ces deux représentants n'ont pas pu donner le nom de la structure porteuse du projet (association ou autre...) ni présenter de demande d'autorisation écrite au maire, ce qui a fait supposer à ce dernier que le camp avait toutes les chances de ne pas se faire ! Il n'a jamais donné d'accord de principe, se contentant de répondre: "à défaut d'autorisations préfectorales et de Jeunesse et Sport, je ne pourrai donner un avis favorable".

De même, le Parc National des Cévennes, sollicité pour des interventions, n'a jamais pu obtenir une demande écrite et n'a donc pas donné suite.

Le 9 juillet, les maires du Pont et de Saint Maurice apprenaient de M. le Sous-Préfet qu'il s'agissait d'un mouvement classé secte par le rapport parlementaire - sans savoir lequel - mais étaient en même temps mis en garde: en cas d'interdiction, l'association-paravent Alliance pour la Terre (enfin nommée) pouvait demander des dommages et intérêts aux mairies, l'installation du camp ayant démarré le 4 juillet et l'accord tacite des communes étant considéré comme effectif par la distribution d'eau publique déjà réalisée...

Une fois les commissions de sécurité ayant donné un avis favorable, les maires ont la possibilité d'émettre un avis défavorable, mais motivé: or il n'existe pas de loi, à notre connaissance, sur laquelle s'appuyer pour interdire les manifestations d'un groupement parce qu'il est répertorié comme "secte" même par des instances officielles !...

Voilà pour la "défense" des élus, longuement attaqués pendant tout une bonne partie de la réunion. Le regret a été exprimé également que ceux-ci n'aient pas partagé les interrogations suscitées par ce rassemblement depuis les premiers contacts, lors des différentes réunions

intercommunales, afin de faire jouer la réflexion à plusieurs...

Ensuite le débat a tourné autour des informations sur "IVI", sur les sectes en général et donc sur le problème posé par la liberté démocratique accordée dans notre pays à chacun en tant qu'individu et en tant que groupe... Vaste débat.

Par un contact avec la mairie de Cros, dans le Gard, localité qui héberge depuis de nombreuses années différentes manifestations d'IVI sur la propriété privée d'un adepte, nous avons appris que le groupement religieux serait devenu indésirable pour les récents héritiers de la dite propriété. IVI chercherait donc à s'implanter sur un autre lieu...

Gérard MERSADIER a déclaré être intervenu auprès des différents propriétaires qui ont loué les terrains pour le rassemblement du Pont, afin qu'ils refusent de vendre ceux-ci. Des craintes se sont alors exprimées sur le potentiel que pouvait offrir à IVI la Tour du Viala promise tôt ou tard à la vente...

Il a donc été décidé, à l'issue de la réunion, de créer un comité de vigilance avec toutes les personnes intéressées. Une de ses premières actions serait de provoquer une réunion publique avec des représentants de l'Association de Défense de la Famille et de l'Individu (ADFI) du Gard, particulièrement renseignée sur IVI, et des représentants de la commission parlementaire ayant travaillé au classement des sectes. ■

●●●

Des jeunes dont de nombreux mineurs, sans parents, qui partaient sept jours sans savoir où ils allaient, car sur aucun document ne figurait le Pont de

Montvert...

"Attention, ils étaient accueillis à Paris. Sur tous les papiers qui ont été envoyés pour les visas, l'accueil est à Paris et les responsabilités des enfants

sont à Paris. A Paris il y avait un train spécial et ils ne savaient pas où ils allaient, car les organisateurs ne voulaient pas que ce soit 'intellectualisé'. Ils voulaient qu'il y ait une rencontre, une découverte sans appréhension de ce qu'ils allaient vivre, sans regarder avant sur une carte où c'était. Mais les parents savent au dernier moment où ils sont; ils ont un téléphone et apparemment ça n'a choqué personne. Ça vous étonne ?"

Nous, pas vraiment, mais la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports était, elle, pour le moins étonnée qu'aucune autorisation préalable ne lui ait été demandée par les organisateurs qui, eux, opposaient l'argument de la nationalité étrangère de l'association. Seulement voilà, la présence de 170 mineurs français changeait la donne.



Les réactions

Ce rassemblement autour d'un "camp de vacances" très singulier a fait naître bon nombre de réactions que nous allons classer, certes un peu artificiellement mais afin, nous semble-t-il, d'en clarifier la portée et la signification.

1/ Celles des "organisateur" du camp:

- Le Comte d'HOENSBROECH.

Cet avocat, ingénieur agronome, vit en Allemagne et a une maîtrise parfaite du français. Il se déclare trésorier de l'association "Alliance pour la Terre", créée en Allemagne en avril 99, dont les orientations vont vers l'écologie et les médecines douces. Il prétend que son association n'a rien à voir avec "Invitation à la Vie Intense" (IVI).

- Le docteur Georges DULAURENS, médecin à Paris.

Il est président de l'association IVI créée en 1983 pour "rendre service à l'humanité en général et à chaque être en particulier". Il était présent au rassemblement du Pont de Montvert. Il a défendu devant des journalistes les médecins d'IVI "qui ne sont pas des imbéciles et ne guérissent pas par des méthodes charlatanesques".

- M. Jean-Claude CHAMBON.

Il a été mandaté par "Alliance pour la Terre" pour organiser le camp. Il est originaire du Pont de Montvert et y a de nombreuses relations. Il prétend n'avoir trompé personne ni roulé le maire de cette commune "dans la farine".

2/ Celles des élus:

- M. Gérard MERSADIER, maire du Pont de Montvert.

Il a été contacté fin mars par MM. CHAMBON et VILANE, bien

connus de lui et familiers de la région. Il déclare qu'aux questions précises qu'il a pu poser, il n'a reçu, pendant très longtemps, que des réponses imprécises et qu'en fin de compte "nous (lui et son conseil municipal) avons été trompés". Il précise qu'il intervient auprès de l'Association des Maires de France.

- M. Elie PELLEQUER, maire de Saint Maurice de Ventalon, commune sur laquelle s'étendait aussi le campement.

Il souhaite qu'on en finisse rapidement avec cette affaire pour laquelle il est intervenu un très grand nombre de fois.

- M. André PLATON, maire de Vialas, conseiller général du canton.

Il déclare, parodiant une réplique bien connue: "Nous sommes tous responsables, mais pas coupables". "Nous avons été pris au piège une fois, cela n'arrivera plus!".

- M. Philippe DAMPERAT, responsable des "Verts" Lozère.

Il ne veut pas voir ici ces gens s'installer durablement ni réitérer l'expérience.

3/ Celles des Églises:

- Le secrétariat général de l'épiscopat français met en garde les catholiques de France contre les thèses destructrices et réductrices de l'association IVI.

- Le pasteur Jérôme SABATTIER, pasteur de l'Église Réformée écrit de Vialas une longue lettre à M. le Préfet de la Lozère et aux élus des communes concernées avec large diffusion au premier ministre, au ministre de l'intérieur et des cultes, au député de la circonscription. Il y évoque les circonstances de la création de ce village de tentes et l'émoi que cette rencontre a créé dans la population locale. Il demande en conclusion à M. le Préfet d'organiser

au plus tôt une réunion d'information.

4/ Celles des participants potentiels et effectifs:

- M. Henri JOYEUX, médecin à Montpellier, a participé au rassemblement. Il a rencontré des jeunes, un médecin de Dakar, un prêtre. Il prétend "ne pas avoir vu de secte".

- Mme Catherine DOLTO, médecin.

Elle s'insurge contre le fait d'avoir vu son nom affiché alors qu'elle avait déclaré ne pas venir et récuser l'invitation.

- M. Nicolas HULOT "explorateur", animateur de télévision.

Il dit que son nom a été utilisé abusivement et que dans ces circonstances il porte plainte.

- M. Pierre RABHI, philosophe, expérimentateur en Ardèche de développement local agraire, sceptique quant à l'organisation de ce rassemblement, a préféré ne pas venir.

5/ Celles de la population locale:

Elle s'est incontestablement émue de ce camp de vacances insolite.

Elle a pris l'initiative d'une manifestation au Pont de Montvert dans l'après-midi du vendredi 23 juillet. Elle a rassemblé quelque 200 personnes qui ont exprimé leur inquiétude. Élus locaux, forces de l'ordre (gendarmerie), population du canton, pancartes - "Alliance pour la Terre vous n'aurez pas la nôtre", "Pas de secte de Mende à Rome", discours, tous les ingrédients d'une belle manifestation étaient rassemblés. Les journaux départementaux en ont fait une bonne diffusion.

Une nouvelle rencontre était prévue pour le mardi 27 juillet au Pont de Montvert. ■



Le 13 juillet, le préfet de la Lozère prend donc un arrêté pour s'opposer à la tenue du camp faute de présentation d'autorisation de la DDJS. Alors afin de contourner le problème, promesse est faite de renvoyer les mineurs français au bout de 5 jours (durée maximale de séjour sans autorisation de la DDJS) ou d'en faire venir les parents, par l'association allemande. Une association d'utilité

publique en Allemagne.

"Vous savez en Allemagne, poursuit notre interlocuteur, il y a une grande ouverture d'esprit pour tout ce qui a trait à l'environnement et c'est pour ça que le noyau s'est fait là. Il y a ici et ailleurs des gens qui ont les mêmes préoccupations, mais on ne peut pas monter une association de cette nature en France. Elle ne serait reconnue d'utilité publique qu'au bout de 4, 5 ans, j'en sais

Invitation à la

Historique:

IVI fut fondée le 16 mars 1983, par Yvonne Trubert, bretonne d'origine, qui affirme guérir toutes les maladies par la prière et qui, vers les années 80, prodiguait des soins à de nombreux malades physiques ou psychiques, à son domicile parisien.

Doctrine:

Le groupe est articulé autour de trois axes majeurs: religieux (prier), humanitaire et social (aimer) et médical (guérir).

Les enseignements religieux et médicaux sont issus d'un mélange de théories empruntées pour l'un au christianisme, à l'hindouisme, à l'éсотérisme et à la bio-énergie et pour l'autre, aux médecines chinoises ou hindoues et à la thérapie des médecines douces ou parallèles, avec exorcisme.

Cet enseignement religioso-médical met à la disposition des membres d'IVI trois clés:

- La prière, première clé, qui permet de communiquer avec le "Créateur".

- L'harmonisation, seconde clé, qui "redonne à notre corps l'harmonie dont il a besoin pour effectuer l'œuvre

que Dieu lui demande de réaliser sur cette terre".

- Les Vibrations, troisième clé, pour relier la terre du monde de l'invisible. Les vibrations qui doivent s'effectuer à plusieurs, sont des secousses cosmiques qui permettent d'échapper aux lois fondamentales terrestres, à tout notre environnement et qui nous entraînent dans des mondes que nous ne connaissons pas encore, projetant notre corps dans le monde de l'invisible...

Organisation:

1/ L'organisation très structurée du mouvement comprend:

- *Le groupe* de base, auquel appartient chaque membre d'IVI, qui se réunit chaque semaine pour une soirée de prière;

- *La maison* qui se compose de douze groupes, dont quatre en formation, quatre en maturation, quatre en province;

- *La triade* qui regroupe trois ou quatre groupes de base ayant achevé leur initiation.

L'initiation s'effectue sur une période de dix huit mois en deux cycles:

- *Un cycle de formation*

de neuf mois comprenant la participation obligatoire à un "séminaire initiatique".

- *Un cycle de maturation*, de neuf mois également.

2/ Les missions.

On appelle ainsi la structure qui a pour "mission" de réfléchir aux sept raisons d'être d'IVI et à son évolution: "ouvrir", "écouter", "enseigner", "harmoniser", "écrire", "relier", "découvrir", elles sont les clés de voûte du mouvement et ont à leur tête "les responsables de mission".

3/ Les maisons.

Les maisons ont été créées pour répondre aux besoins culturels et médicaux des membres.

- *La maison des Arts* regroupe les artistes de différentes disciplines: comédie, théâtre, arts plastiques, musique...

- *La maison de l'Éducation* accueille les personnes d'IVI appartenant à l'enseignement public ou privé;

- *La maison de la santé* rassemble les membres exerçant une profession médicale ou para-médicale, scientifique et organise des ateliers: toxicomanie, monde hospitalier, psychologie,

rien, avec les luttes politico-machin qu'il peut y avoir. Tandis que là (en Allemagne NDLR) à partir du moment où vous avez des scientifiques qui disent : "nous on s'intéresse à ça, on veut voir!", immédiatement les statuts sont déposés, ils regardent ce que sont les statuts et puis ils déclarent ou non que c'est intéressant."

L'Allemagne serait-elle un paradis associatif au même titre qu'il existe des

paradis fiscaux ...? En tout cas nous ne saurons la date de création de cette association que par l'intermédiaire de notre confrère "La Lozère Nouvelle" : Avril 99 ! Pas étonnant que Gérard Mersadier, Maire du Pont de Montvert, qui affirme "s'être fait rouler dans la farine" à l'occasion de cette affaire, n'ait connu le nom de l'association porteuse qu'à la mi-juin (voir encadrés pages 19, 20 et 21) !



Vie Intense (IVI)

orthophonie, kinésithérapie, ostéopathie, étio-pathie, médecine, dentisterie, phytothérapie, technique relaxante, hygiène de vie, nutrition...

4/ L'agence qui organise voyages et pèlerinages.

Implantation:

IVI a rassemblé jusqu'à 7000 membres, en France dans presque tous les départements et dans de nombreux pays du monde entier. Dans le département du Gard, IVI était implanté jusque dernièrement sur la commune de Cros, à côté de Saint Hippolyte du Fort où se sont déroulés de nombreux séminaires.

Les adeptes d'IVI se recrutent pour la plupart dans un milieu socialement aisé, mais également sur les lits d'hôpitaux avec la bienveillance de certains médecins: on suggère en effet aux malades d'abandonner la médecine classique pour une méthode d'imposition des mains dite "d'harmonisation".

Activités:

Les membres d'IVI sont conviés à participer à de nombreuses activités religieuses, humanitaires, sociales, médicales:

- Le groupe de prière (réunion hebdomadaire),

- Les séances d'harmonisation (fréquence variable: parfois trois par semaine, sinon davantage),

- Les séances de vibrations (au minimum une par semaine),

- Les pèlerinages: environ douze par an. Ces pèlerinages se rendent la plupart du temps dans des sanctuaires catholiques, soit en France (Chartres, Lisieux, le Mont Saint-Michel, Rouen, Reims, Pontmain, la Salette, Lourdes, la Sainte-Baume, le Mont Saint-Odile, les Saintes Maries de la Mer...), soit à l'étranger (Espagne, Rome, Grèce, Terre Sainte, Egypte, Mexique, Turquie, Ecosse, Russie, Pologne, Scandinavie, Pérou, Bolivie, Colombie, Canada, Belgique, Hollande...),

- Les conférences d'Yvonne Trubert,

- Les fêtes annuelles (Juin et le 15 Août),

- Les visites dans les hôpitaux (pour harmoniser), parfois les prisons,

- Les centres de soins, les antennes,

- Les réunions des différentes maisons ou missions (arts, éducation, santé).

Depuis 1994, le nombre d'adeptes chute régulièrement - il ne serait plus que de quelques centaines à ce jour - accompagné d'une forte réduction des ressources (à cela vient s'ajouter plusieurs contrôles fiscaux réclamant la TVA sur toutes les recettes des 6 années contrôlées et autres taxes et impôts sur les sociétés).

Ce n'est pourtant pas l'impression donnée par le rassemblement de ces derniers jours: nombre de participants avoisinant le millier et débauche de moyens matériels peu habituelle...

Aurions-nous réunis sur notre canton la totalité des derniers membres d'IVI pour une ultime fiesta ou tentative, avant le troisième millénaire, de recrutement massif ?

Sources:

UNADFI: Union Nationale des Associations de Défense de la Famille et de l'Individu (Paris).

BULLES: Bulletin de Liaison pour l'Etude des Sectes.

Revue "ENTREVUE" N° 56. ■

●●● "L'association "Alliance pour la Terre" regroupe des médecins, des biologistes, des agriculteurs qui pratiquent l'agriculture biologique, des gens qui s'occupent de l'environnement, des enseignants, des astro-physiciens, des gens de différentes disciplines qui se sont réunis pour dire le monde de demain ne

doit pas être comme ça ! Ils ont une réflexion, chacun dans son domaine et mettent les données en commun".

A partir du moment où "Alliance pour la Terre" a décidé ce rassemblement, elle a contacté des gens ou des associations qu'elle avait déjà rencontré et qui partageaient les mêmes

Questions et réflexions en vrac par Ghislaine GUIGNIER

● Dictionnaire Larousse encyclopédique:

SECTE, (du latin secta, de sequi = "suivre"... et non "couper").

1/ Ensemble de personnes professant une même doctrine (philosophique, religieuse, etc...)

2/ Groupement religieux, clos sur lui-même, et créé en opposition à des idées et à des pratiques religieuses dominantes.

3/ Clan constitué par des personnes ayant la même idéologie.

Parmi les caractéristiques communes aux sectes on peut relever:

- Un leader charismatique.

- Un endoctrinement intensif.

- Un besoin de communication, d'absolu, de don de soi, de points de repère, de dépaysement...

Définition paraissant insuffisante et en tous cas fort peu péjorative en rapport avec la connotation dont est habituellement chargé le mot "secte"!

J'imagine qu'un jour le dictionnaire devra donner une définition complémentaire en alinéa pour "secte dangereuse"...

Je compte vivement sur le débat envisagé avec l'ADFI et un représentant parlementaire ayant travaillé sur le classement des sectes pour donner des éléments de réponse à la question suivante: "Comment préserver la tolérance et respecter la liberté individuelle, la liberté de

conscience, la liberté d'être marginal (c'est-à-dire en opposition à des idées et à des pratiques, religieuses ou autres) tout en alertant sur les pratiques totalitaires et manipulatoires de certains groupements et gourous?

● Le principal grief retenu contre "IVI" est l'exercice illégal de la médecine parce que certaines personnes ont refusé les soins de la médecine officielle pour s'en remettre aux guérisseurs d'IVI et qu'elles sont mortes. Certes, c'est grave, surtout si l'on peut prouver qu'il y a eu manipulation psychologique... mais la médecine officielle tue aussi :

- acharnement thérapeutique.

- liberté du malade à refuser certaines thérapeutiques si souvent bafouée (vaccins, médicaments étrangers) etc... et que dire du choix du malade qui se sent perdu et pour qui la médecine officielle ne peut plus rien...?

On peut être accusé d'exercice illégal de la médecine simplement parce qu'on présente à la vente des plantes médicinales agrémentées de leurs usages thérapeutiques, pourtant reconnus et largement expérimentés depuis des millénaires parce que l'on est ni médecin, ni herboriste. L'Ordre des Médecins ne m'inspire pas une confiance et un respect indéfectibles...

● Quelques témoignages de personnes du canton ayant pu circuler ou qui ont travaillé dans le

camp du rassemblement ainsi que ma propre impression lors de la visite du camp et de la conférence à laquelle j'ai assisté ne dénotaient pas d'une sévère rigidité dans la direction des jeunes participants à qui au contraire, liberté d'emploi du temps, d'activité et écoute chaleureuse semblaient réservées...

● D'autres témoignages (plusieurs anecdotes lors de la réunion du Pont du 27 juillet) ont révélé une volonté de secret et de fermeture sévèrement exécutée par un service de vigiles agressifs...

● Au fil des informations nouvelles, l'addition de mensonges savamment préparés, de flous artistiquement entretenus, la débauche d'argent ahurissante et la présence importante de jeunes mineurs m'ont convaincu de participer à la manifestation en tant qu'appel à la vigilance, à la réflexion sur un mouvement qui semble cultiver le contraire de la transparence.

En tout cas l'affaire a prodigieusement intéressé les médias à en croire la multiplicité d'articles dans Midi Libre, La Lozère Nouvelle, en préparation pour Politis et Le Parisien, les trois longues minutes de reportage sur France 3, les différents flashes à Radio France Nîmes... sans compter les 8 pages de votre trimestriel préféré !

G.G. ■

préoccupations. Il n'y a pas eu un bureau dans les pays pour dire: on organise cette manifestation, que les gens intéressés viennent s'inscrire. Personne, ici, n'a été envoyé. Ce ne sont que des gens, y compris pour les plus jeunes, qui ont dit: ça nous intéresse !".

Et ce rassemblement intéressait le mouvement "IVI" (Invitation à la Vie Intense) (voir encadré pages 22-23).

"Oui, il y a des gens d'Invitation à la Vie qui sont là parce qu'ils partagent un certain nombre de points, des préoccupations qui sont les mêmes, mais ils sont ici au travers d'Alliance für die Erde et pas en tant qu'activité d'IVI.

Ils doivent représenter approximativement la moitié du rassemblement.

Il y a un problème fondamental, c'est ce qui se dit sur IVI !

Invitation à la Vie n'est pas une secte. A ce moment là on peut dire que l'Eglise catholique est une secte qui a réussi, que le protestantisme est une secte, que les francs-maçons sont une secte... C'est pas parce que vous êtes 'sectaire' au sens français du terme, que vos activités sont nuisibles à vous-même et à la communauté.

Alors il est vrai que depuis un certain nombre d'années, Invitation à la Vie a été classé dans le rapport de (la commission d'enquête parlementaire de décembre - N.D.L.R.) 95 dans les sectes dangereuses, et à l'époque, IVI était mis tout de suite après le "Temple Solaire" ou que sais-je. On était mis avec les gens qui tuaient carrément!

Que ceux qui veulent venir voir viennent voir comment ça se passe !"

Une "invitation" que n'ont pas honorée les deux cents personnes qui ont manifesté dans le calme le 23 juillet au Pont de Montvert pour "exprimer leur rejet du caractère sectaire du camp de jeunes installé sur les communes du Pont de Montvert et de Saint Maurice de Ventalon", selon les termes du maire, Gérard Mersadier... Ni d'ailleurs certaines personnalités comme Nicolas Hulot ou Catherine Dolto, annoncées à tort comme intervenantes, sur le programme des festivités édité par "Alliance pour la Terre" (voir encadré page 21).



Une "invitation" que n'ont pas honorée les deux cents personnes qui ont manifesté dans le calme le 23 juillet au Pont de Montvert

Depuis, les jeunes du rassemblement, "c'est à dire les gens qui peuvent avoir un pouvoir sur le monde de demain" sont repartis, qui vers la Russie, qui vers la Colombie... Le camp s'est démonté, jusqu'au prochain rassemblement... nulle part, si possible !

Il s'agit maintenant de tirer les leçons de cet événement et d'éviter son renouvellement, tant pour les élus que pour les habitants.

Des élus qui se sont vu reprocher lors de la réunion publique du 27 juillet (voir encadré) leur légèreté quant à l'acceptation du principe de cette manifestation et le manque d'information qui a suivi.

Pourtant, ne doit-on pas plutôt se féliciter de l'ouverture d'esprit de nos élus, de leur à-priori positif à toutes propositions de manifestations sur le territoire de nos communes, de leurs réflexes peu enclins à rechercher les services policiers pour l'obtention de renseignements sur les personnes, même si cela peut donner lieu à des "dérapages" (si tant est que ce rassemblement en soit un et que son interdiction en ait été possible).

N'est-ce pas l'enjeu si délicat de la démocratie ?

Mieux vaut, pour des élus, "se faire rouler dans la farine" que d'être suspicieux de tout!

C'est un des revers de l'ouverture qu'ils pratiquent et qui, à notre sens, est plutôt à inscrire à leur actif ! ■

Ghislaine GUIGNIER, Etienne PASSEBOIS,
Alain VENTURA

Ont également participé à ce dossier:
Monique MONTEL et Bruno DURAND

Il existe depuis peu des particuliers qui ont renoué avec l'ancien métier de "ressaire".



Vent de sève, odeur de résine

Bientôt, certaines plantations de bois résineux sur nos deux communes seront en âge d'être exploitées.

A la plantation de ces arbres, il n'a pas toujours été prévu de quelle manière on allait les sortir et les amener aux scieries. Des pistes sont prévues pour sortir le bois en crête mais toutes les parcelles ne sont pas accessibles de cette manière.

En général, pour les belles grumes, on essaye de les porter à la scierie avec un maximum de longueur utile, de quatre à plus de six mètres pour les plus belles, et pour cela il faut utiliser un camion "poids lourd". Outre le fait que les virages et l'étroitesse de nos petites routes communales sont difficilement négociables par ces engins, leur poids au sol est

totallement disproportionné par rapport à la solidité des ouvrages tels que ponts, passages d'eau souterrains sous la route, murs de soutènement de la chaussée en pierre sèche.

En certains endroits, il est fort probable, vu l'exigüité des lieux, que des engins de débardage travaillent sur la route.

En dehors des agressions qui seront obligatoirement infligées aux routes et ouvrages (pour certains, dégâts irréversibles), c'est une dépense d'énergie disproportionnée par rapport au prix du bois sur le marché (bûcherons survoltés, abandon des branchages sur les lieux, gros engins dévoreurs d'énergie et d'argent, paysage saccagé).

Il existe depuis peu des particuliers qui ont renoué à travers la France avec l'ancien métier de "ressaire", ces scieurs qui venaient déligner ce bois à la main, sur les lieux d'abattage même ou devant les maisons des propriétaires.

Bien sûr le travail ne s'exécute plus de la même manière, et c'est pour cela que nous vous présentons le scieur moderne. C'est toute une mentalité, tout un système économique qui sont à repenser, une autre forme d'exploitation du bois.

Le bois scié sur place, sept mètres cubes par jour dans de bonnes conditions après débardage, est facturé, en fonction de la distance par Pierre ASPERT du Pompidou, de 360 à 400 francs HT le m³ (cubage calculé sur grume), toutes pièces de charpente confondues. Des longueurs de 2 à 6,40 mètres peuvent être obtenues (dimensions maxi des grumes: longueur 6,40 m: diamètre 0,80 m). Le travail sur devis est possible. Le scieur se déplace pour 6 m³ minimum par secteur.

Pour installer son matériel, le scieur a besoin d'un peu de place, l'idéal étant un terrain plat de 7 à 8 mètres de long pour 4 à 5 de large, plus l'emplacement des tas de bois.

Si l'on calcule le prix du m³ fini sur place et son prix public de vente scié, cela va de 1500 francs le m³ pour du sapin à 3000 francs pour de belles essences. C'est évident, l'affaire est rentable.

Il est plus facile ensuite d'évacuer du bois d'oeuvre en planches, poutres, chevrons, plateaux, etc ... avec un véhicule bien moins imposant qu'un camion grumier.

Cela suppose d'accepter un changement, un engagement, une souplesse que les groupements forestiers pourraient envisager. Changement possible, car les bois

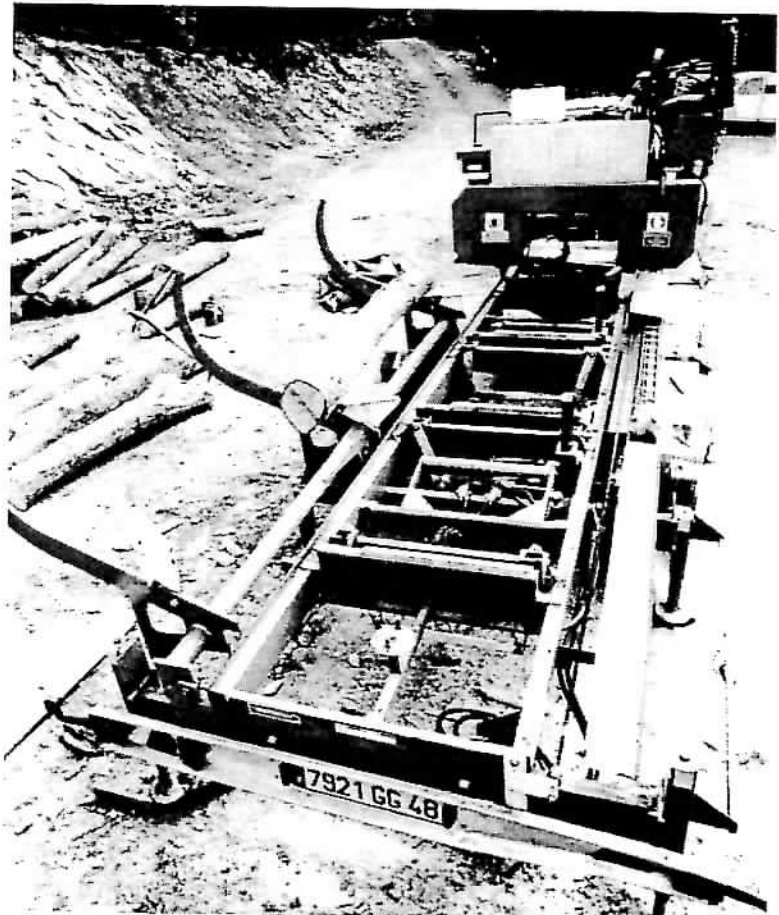
mis en cause sont sur de faibles étendues, et de moins bonne qualité par rapport aux régions productrices traditionnelles et adaptées depuis longtemps à cette production : Jura, Savoie, Doubs, etc ...

Il y aura des choix à faire : ou bien travail de brute, dégâts irréversibles sur des ouvrages que les anciens ont mis des siècles à réaliser, frais peut-être insupportables pour les communes et les contribuables, peu de travail local offert aux habitants des communes concernées, paysage apocalyptique après le bûcheronnage, ou bien au contraire : méthodes plus douces, débardage mécanique ou avec animaux possible si la scierie mobile est judicieusement implantée et déplaçable, un plus grand respect des lieux, la possibilité, grâce à la rentabilité accrue pour le producteur, de faire nettoyer les résidus de bois.

Les quelques milliers d'hectares de bois pas toujours très beaux et difficiles à placer sur le marché concurrentiel des grumes deviennent ainsi plus rentables, tandis que voiries communales et environnement se trouvent épargnés par cette menace.

Eric Tamisier

Pour installer son matériel, le scieur a besoin d'un peu de place... (photos Stéphane SERRANO).



“La poterie...ce n'est pas n'importe quoi, c'est peut-être une des techniques les plus anciennes au monde, mise à part la fabrication du feu... Il y a beaucoup de choses qui se passent quand on pastrouille.”



Le Raku, alchimie de la terre

Plusieurs enfants ont eu l'occasion de “jouer avec la terre, en faisant des poteries au centre aéré ou librement avec des morceaux de terre glaise. En voyant l'intérêt qu'ils portent à cette activité, j'ai eu l'idée de demander à Michel Bourré, potier, passionné par le “raku” de venir faire des ateliers à St Frézal. Michel a un terrain à Cessenades et anime des ateliers de poterie à Nîmes.

Il a tout de suite proposé un atelier “fabrication de masques” sur 3 jours. Il fallait un groupe de 10 personnes. Très vite des enfants, adolescents et adultes de Regain se sont inscrits.

Michel a retracé pour nous et pour vous les différentes étapes du déroulement de l'atelier

Première étape

Chacun travaille la terre (grès chamotté au grain fin) pour éviter la présence des bulles d'air qui font éclater l'objet à la cuisson

On étale la terre et on commence à faire apparaître des volumes (nez, joues...) en disposant du papier journal sous la terre.

Certains collent la terre pour faire des ajouts (nez, oeil...) sans faire de bulles entre les deux parties : en striant la terre et en utilisant de la barbotine (terre diluée dans l'eau). Chacun prend du petit matériel pour décorer son masque (ébauchoir en bois, mirette en métal, roulette).

"La poterie... ce n'est pas n'importe quoi, c'est peut-être une des techniques les plus anciennes au monde,



mise à part la fabrication du feu... Il y a beaucoup de choses qui se passent quand on pastrouille."

Quelques semaines après, Michel apporte son four sur place pour faire la première cuisson, cuisson du "biscuit" à 1000°.

Le four fabriqué par Michel est composé d'une structure cylindrique en grillage tapissée de 2 couches de laine céramique, d'un couvercle avec une ouverture pour l'aération, d'une sole en brique réfractaire ou en laine céramique recouverte d'une deuxième sole (surélevée) sur laquelle on dispose les objets à cuire. La chaleur est produite par un chalumeau au propane.

Michel est prêt à animer un atelier "fabrication de four"...

*Michel BOURRÉ
de l'association
Synapses
Actions Sud.
tél: 06.61.80.20.16*

Deuxième étape

Décoration aux émaux.

Il existe différents types d'émaux: nitrate d'argent qui donne la couleur or, oxydes naturels (cobalt qui donne le bleu, fer... couleur miel d'acacia au miel de châtaignier, cuivre...vert)

En contrôlant le feu, les oxydes se métallisent par manque d'oxygène. Ensuite toutes les pièces sont trempées dans l'émail transparent pour leur donner un aspect brillant.

"Alors nous devenons des verriers, en fondant la silice"... ●●●



*“ Le raku : alchimie de la terre.
Cinq éléments interviennent :
La terre, l'eau, l'air, le feu et le
potier...”*



●●● **Troisième étape**

La cuisson raku

On dispose les pièces dans le four et on allume le feu pour atteindre une température de 1000° en deux heures. Au départ le four s'assombrit à cause des vapeurs qui se dégagent et ensuite on peut voir le feu qui monte dans le four à partir de la sole. Après une heure de cuisson, les poteries absorbent le feu jusqu'à l'incandescence, de couleur orangée puis jaune. A ce moment Michel décide que c'est le moment de sortir les poteries. Chacun à son tour, on sort notre masque avec de grandes pinces. On entend l'émail se craqueler au contact de l'air.

On dispose notre masque délicatement dans un récipient rempli de sciure de bois qui s'enflamme aussitôt. On ajoute alors rapidement quelques poignées de sciure pour couvrir les pièces, puis on ferme le récipient pendant 10 minutes, c'est l'enfumage; le noir de fumée se fixe indélébilement dans la terre nue et en réduction d'oxygène les émaux chargés d'oxydes produisent des lustres métallisés.

Ensuite les masques sont plongés avec soin dans une bassine d'eau froide. Une fois refroidis ils sont frottés avec une éponge rugueuse pour enlever les dépôts de suie et faire apparaître la couleur de l'émail : la pièce est refroidie et le processus chimique de transformation de

la couleur est interrompu... C'est un grand moment d'émotion, chacun va découvrir l'aspect définitif de son masque.

“La beauté est dans l'oeil de celui qui regarde. La beauté de cette pièce dont l'émail craquelé imite les craquelures apparues avec le temps, rappelle la part d'imprévu de cette technique de cuisson : c'est magique. On ne peut pas tout maîtriser et c'est cet aspect là qui me plaît beaucoup”.

Cet atelier a enthousiasmé tous les participants (de plus de 5 ans et de moins de 50 ans). Chacun a laissé faire son imagination et ses mains et des masques très différents sont apparus (des formes arrondies, ovales, des reliefs doux ou exubérants, des expressions débonnaires ou tourmentées, plutôt africains, aztèque ou gargouille...). La grande surprise c'est



à la fin; les couleurs ne sont pas forcément celles attendues mais souvent surprenantes par leur variété et leurs mariages; c'est le côté magique!

Michel est prêt à revenir l'an prochain animer des ateliers sur d'autres thèmes... Alors, si vous êtes adhérents et intéressés, lisez attentivement les feuilles d'info de Regain !

Interview de Michel Bourré réalisée par
Anne Marie Petit et Julie Hugon.

Paul GACHET a vécu plusieurs années à St Frézal. Il y a laissé un souvenir qu'on qualifiera, pour faire simple, d'impérissable. Ceux qui l'ont apprécié seront peut-être contents d'apprendre qu'il vit maintenant à Mons (tél.: 04 66 83 11 33), non loin d'Alès, où il entretient la propriété de personnes âgées et cultive alternativement son potager et les fleurs de rhétorique, ou plutôt celles de la poésie.

En souvenir de lui, nous avons choisi un de ses "Poèmes au Grenier", dont il avait présenté le recueil, tout frais édité, lors d'une soirée mémorable à la Salle communale.

Pour ceux que ça intéresse, une tentative de "mise en musique" a été faite sur un air de "bossa nova"... L'harmonisation à quatre voix et

l'orchestration pourraient en faire un très bel hymne aux Cévennes. Avis aux amateurs compétents !



CELA C'EST LA CEVENNE

Jouer avec sa chatte
Deux perdrix qui s'échappent
A la barrière rouillée
Et le schiste mouillé
Où court un mille-pattes

refrain :
Cela c'est la Cévenne
Un fort pays de peine
Sauvage et dans l'oubli

Des fougères bien hautes
Aux tiges qui se sèchent
Où le champignon crèche
Bâtissent des fourmis

refrain ...
Ô grands châtaigniers tords
Rejetant leurs bouscasses
En cathédrale verte
Autour de leur tronc mort

refrain ...

Des gardons gardonnant
Tout au fond des vallats
Pressés d'aller à Alès
Tout en faisant leur lit

Se coucher quand les poules
Trois sous pour faire un rond
Cela c'est la Cévenne
Un fort pays de peine
Sauvage et dans l'oubli

Des murs de bancels
Qui croulent l'un sur l'autre
S'accrochant au jardin
D'un poète maudit
Quatre pieds de tomate
Trois fanes de radis

Cela c'est la Cévenne
Un fort pays de peine
Sauvage et dans l'oubli

■

CINECO

Vendredi 20 Août

Je règle mon pas sur le pas de mon père

France 99; durée 1h28.

Un film de Rémi Waterhouse

Avec Jean Yanne, Guillaume Canet

Genre: Comédie

Du haut de sa petite vingtaine, Sauveur se découvre, à la mort de sa mère, un papa. Une enquête un peu plus approfondie lui démontrera que ce père, ex-représentant placier en produits pharmaceutiques, n'est lui-même pas très enthousiaste à l'idée de (se) reconnaître un fils et qu'il n'est, derrière ses blousons en faux Skàï et ses oncles d'Amérique, qu'un escroc à la petite semaine.

Après le scénario de Ridicule, Rémi Waterhouse signe celui de ce film avec sa réalisation. Il s'est choisi un décor simple, ordinaire même, celui des restaurants Flunch, des hôtels Ibis et des petites gens qui rêvent de gros lotos, pour nous balancer une comédie réjouissante servie par des acteurs vraiment époustouflants.

J-Y.K.

Vendredi 3 Septembre

Le fils adoptif

Kirghizistan 98; durée 1h21.

Un film de Aktan Abdykalykov

Avec Albina Imasheva, Ádyr Abylkassimov

Genre: Comédie dramatique. V.O.s/s titrée

L'adoption est une tradition ancestrale au Kirghizistan. Au cours d'une cérémonie rituelle, un bébé issu d'une famille nombreuse est "offert" par ses parents d'origine à un couple stérile. Le film s'ouvre sur cette cérémonie, comme une peinture qui jaillit sur l'écran de ses mille couleurs. L'histoire qui va suivre, celle de l'enfant baptisé, nous sera racontée en noir et blanc, hormis quelques éclairs colorés qui, telles les émotions intenses et fugaces de l'enfance, marquent la mémoire.

Ode à l'enfance, film souvenir pour le cinéaste - qui a confié le rôle principal à son fils - Le fils adoptif est un poème dont la beauté et la force symbolique coupe le souffle. Avec une

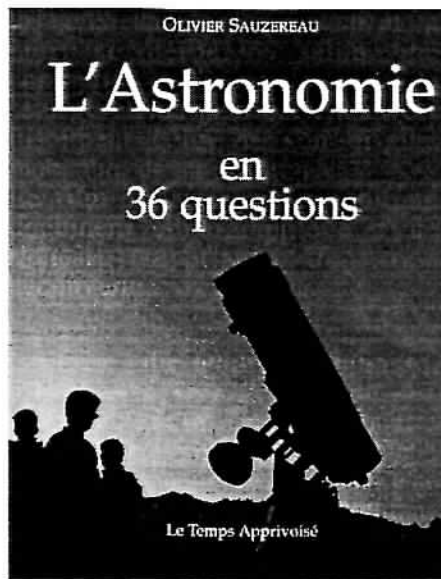
maîtrise du cadre étonnante, jouant avec le ciel, la terre, les arbres et les oiseaux, le cinéaste suit la vie d'une société rurale à travers ses rites et ses travaux. Car ce récit est le parcours d'un enfant qui suit les étapes d'une vie qui semble écrite d'avance. Une vie où les jeux, l'amour, le travail et la mort se déroulent selon une continuité immémoriale, et où le seul problème pour cet enfant est justement celui de son origine inconnue, de sa différence.

Le film est aussi, pour nous, un document ethnographique d'une richesse stupéfiante. Une vraie découverte.

C.V.

1er Livre

L'Astronomie en 36 questions
Olivier SAUZEREAU



Pour tous les amoureux du ciel, passionnés d'Astronomie ou curieux d'un soir, ce livre tente de répondre aux principales interrogations que nous suggère l'immensité de l'Univers. De l'observation d'une éclipse ou de la contemplation d'une pluie d'étoiles filantes, à la vision inopinée d'une conjonction planétaire: un ciel astronomique accessible à tous. Agrémenté de schémas pédagogiques et de courts textes explicatifs, le fondement du livre repose sur la photographie de phénomènes

2ème Livre

Les Mouches
Martin MONESTIER

Ce livre n'a rien à voir avec l'oeuvre de Jean-Paul Sartre. Il s'agit plutôt du travail d'un entomologiste - spécialiste des insectes - qui s'est attaché à l'étude d'un animal on ne peut plus familier.

N'entendait-on pas jadis, dans nos campagnes, quand on demandait aux gens quelle était leur activité : " L'été, nous tuons les mouches, l'hiver, nous engendrons. "

On y apprend des choses tout-à-fait singulières :

- il en existerait 80.000



Dessin: Thomas BRASSEUR

espèces recensées de par le monde,
- elles éclosent, au printemps, par milliards, et sont d'une sexualité frénétique ("Rei de gran din la jornada", arrière grand-mère dans la journée ...),

- elles aiment la ville et la campagne, la guerre et la paix, les vivants et les cadavres, mais ont besoin de chaleur,

- elles peuvent être dangereuses pour l'homme et occasionnent un nombre très important de morts, mais elles rendent aussi service dans les études de biologie moléculaire et de recherches de police scientifique, etc ...

Éditions du Cherche-Midi
216 pages; environ 250 F.

3ème Livre

En Cévenne,
Randonnée Huguenote
sur les pas des camisards

En Cévenne :

Randonnée Huguenote
sur les pas des camisards



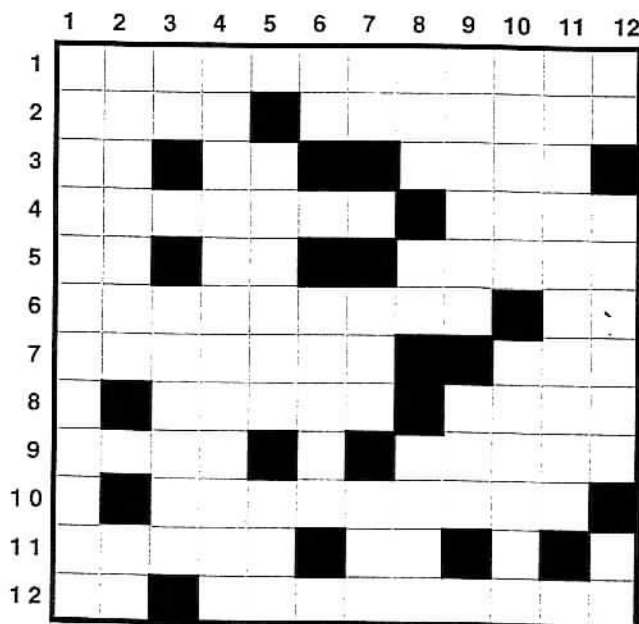
Il y a tout juste un an nous vous présentions cette brochure réalisée en commun par nos deux journaux "Du Trenze au Luech" et "Le Vent des Bancelles" et imprimée avec les moyens du bord.

Cette année, grâce à l'aide du Parc National des Cévennes, c'est un vrai livre que vous pouvez vous procurer dans les librairies locales et les syndicats d'Initiatives.

Alors, bonne découverte !

Éditions de l'association
"Mémoire et Pensée Cévenoles"
92 pages; 40 F.

Mots Croisés



Jeu proposé par
Georges PONS

Solution dans le
prochain numéro

Horizontalement

1. Ensemble de richesses biologiques.
2. Essence - Détestés.
3. Vieille cité - Les débuts à l'école - Célèbre Israélienne.
4. Maintien les chargements - Il en faut, mais pas trop.
5. Abrégé chrétien - Possessif - Conduite.
6. Des vers à huit et douze pieds - C'est en nous.
7. Danse hongroise - Possessif.
8. Gros régime - Grimace.
9. Difforme - Couleur sauvage.
10. En principe sans fin.
11. Prêts à prendre la mer - Conjonction.
12. Possédé - Petite sculpture.

Verticalement

1. Jeu du monte-et-baisse.
2. Mis en colère - Peu d'eau.
3. Club célèbre - Rusée.
4. Exilés en Sibérie pour avoir préféré un Constantin à un Nicolas.
5. Prend la défense - Existe.
6. Interjection méridionale.
7. Ancien - C'est la vie - Sans bavure.

Mots Croisés
Solution du numéro 42

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	P	I	P	H	E	N	O	M	E	N	H
2	N	L	L	I	T	E		A	R	A		
3	T	R	O	I	S		S	O	L	I	V	E
4	R	I	T		T	M		S		C	I	L
5	A	T			R	A	S	T	A		R	U
6	C	A	P	R	I	C	I	E	L	S	E	S
7	T	I	C	H	O	D	R	O	M	E		
8	E	N		U	N	O		P	O	N	T	E
9		A	M		N	E	A	N	T		S	
10	F	E	R	B	L	A	N	T	I	E	R	S
11	A	G	A		I	L		H	E		O	E
12	C	O	N	G	E	D	I	E	R	A	I	S

8. Unité de rayonnement - Borde nos côtes - Brin.
9. Lieux d'expression - Fait souffrir.
10. D'une région de Nouvelle-Guinée - Ivrogne.
11. Gros chien vendu au Canada.
12. Préposition - Certains aiment la donner et d'autres la recevoir - Se jette avec espoir.

Conseil Municipal du 26 Mars 1999 à St Frézal de Ventalon

Présentation sommaire *

Absents excusés:

J. HUGON

M. SERRES, procuration à J. IAQUINTA

Absents:

MM. Cl. BREGUIBOUL

et P. GUITTARD.

Secrétaire de séance:

Mme M-Cl. VENTURA.

1) Le conseil commence à 18 h par un exposé de M. CHARLES du cabinet d'études BETURE-CEREC qui nous présente le schéma directeur en alimentation d'eau potable de notre commune. Tous les réseaux sont examinés l'un après l'autre dans le détail:

● Réseau de la Ponge-Cessenades par le Géripon.

Parmi les points forts, à retenir:

- L'achat de la source du Cheylen.

- La construction d'un brise-charge.

- L'amélioration des pressions pour les maisons hautes de la Ponge.

- La possibilité d'alimenter le Grenier par le Soleyret.

● Réseau des Abrits

- Amélioration du captage.

- Possibilité d'alimenter Conches à partir du Conchès.

● Réseau du Viala.

Le captage public communal fonctionne mal et l'eau manque en hiver.

● Réseau de Pénens.

L'alimentation est bonne, mais se posent des problèmes de pression.

● Réseau de Loubreyrou.

Problèmes de pression.

● Réseau du Salson.

Les familles Colombat / Duquenne ont demandé un raccordement sur le réseau public.

Le conseil décide, après discussion, d'aménager au plus tôt (99) les AEP de la Ponge, les Abrits, Pénens, Loubreyrou.

Le cabinet Béture Cérec est chargé de la mise en place de ces opérations.

2) On passe au commentaire du compte rendu du C.M. du 22/02/99.

3) Etude du budget primitif

● Les quatre taxes: inchangées.

● Le budget général.

Fonctionnement:

dépenses 1.145.316 F

recettes 1.145.316F.

Investissement:

dépenses 1.250.634 F

recettes 1.042.894 F.

Faudra-t-il recourir à l'emprunt ?

Les conseillers votent ce budget à l'exception de M. IAQUINTA qui estime "qu'il n'y a pas de gestion collective".

● Budget CCAS: vote unanime.

● Budget AEP.

- La section d'exploitation est équilibrée avec 74.000 F.

- Pour réaliser les travaux prévus (environ 1.000.000 F) un emprunt de l'ordre de 400.000 F s'imposera. On envisage de le négocier sur 30 ans.

Voté à l'unanimité.

● Budget ordures ménagères.

Equilibré à hauteur de 46.200 F.

Voté à l'unanimité.

● Budget Caisse des écoles.

Equilibré à 155.000 F. L'apport du budget général de la commune est de 120.000 F.

Voté à l'unanimité.

4) Questions diverses

- L'association des "Amis de l'école publique" remarque que

les membres du conseil municipal, pourtant de droit, ne paient pas tous leur cotisation.

- La fête d'été sera préparée lors d'une réunion le 02/04/99.

- Le 17 avril, à la salle communale, réunion communale autour du thème développement local.

Conseil Municipal du 30 Avril 1999 à St Frézal de Ventalon

Présentation sommaire *

Absents:

MM. Cl. BREGUIBOUL

et P. GUITTARD.

Secrétaire de séance

M. J. HUGON

Après le commentaire et une légère modification, le compte rendu du conseil municipal du 26/03/99 est adopté.

L'ordre du jour appelle la discussion des dossiers suivants:

● Les AEP et la première étude établie par le cabinet Béture-Cérec. On dégage de ces réflexions les éléments suivants:

- AEP des Abrits étendue vers Conches.

-AEP de la Ponge renforcée par l'eau du Cheylen.

- Procédure à engager pour choisir un bureau d'étude qui amènera, après études, à la réalisation des travaux.

- Le prix de l'eau est augmenté pour satisfaire aux exigences du Conseil Général (subvention à 50% si tarif supérieur à 8F/m3).

● Développement cantonal.

Commentaire sur la réunion municipale du 17 avril.

● Bornage des propriétés communales.

- A Cessenades avec mise en

place d'une DUP.

- Au Temple et à la maison communale.

● Aire de jeu de l'Ayrolle.

Des problèmes se posent quant à la réalisation des travaux.

Il est décidé que cet espace pourrait être utilisé par un public élargi.

● Location des appartements de l'Ayrolle.

Le conseil donne un avis favorable aux candidatures présentées à la mairie.

● Aménagements de l'école pour accueil de vacances.

● Elections européennes.

Les conseillers se répartissent les tranches horaires de tenue du bureau de vote.

● Questions diverses

- Les chiens errants.

- Les différends de la population à l'encontre de M. VEILLARD.

● Le recensement.

Il fait apparaître une nette augmentation de la population et de l'habitat.

- Réflexion sur les listes électorales et l'inscription des enfants des résidents secondaires.

■

Conseil Municipal du 07 Juin 1999 à St Frézal de Ventalon

Présentation sommaire *

Absent excusé:

T. MAURIN, procuration à M-CI. VENTURA

Absents:

MM. CI. BREGUIBOUL

et P. GUITTARD.

Secrétaire de séance

M. Michel SERRES

L'ordre du jour appelle l'étude des questions suivantes:

● Commentaire, correction et adoption du compte rendu du CM du 30/04/99.

● Relations avec M. Alain VEILLARD.

La procédure est engagée pour que le chemin de la Combe soit réouvert à la circulation publique.

● Situation à l'ouest de la maison communale.

Le conseil refuse l'échange ruine / parking sur CD 29, mais propose un raccordement à l'assainissement de la maison communale.

● Terrain du Cheylen.

M. Jean TEISSIER veut vendre l'ensemble de sa propriété (220 à 240.000 F).

● Impayés des charges communales.

● Questions diverses.

- Elections européennes.

Tenue du bureau de vote.

- Prochain conseil municipal.

Vote du compte administratif le 28/06/99.

- Fête de l'été.

- Clés de l'école.

- Les locataires ont l'entretien des terrains de l'Ayrolle.

- Les eaux de ruissellement du hameau de Vimbouches.

- Les dysfonctionnements des Télécom à l'ouest de Saint Frézal.

■

* *N.B: Il s'agit là de comptes rendus sommaires. L'intégralité peut être consultée auprès des conseillers ou à la mairie.*

Chasse

La loi "Verdeille" a du plomb dans l'aile...

Regroupés au sein du Rassemblement des opposants à la chasse (Roc) et de l'Association de protection des animaux sauvages (Apas), les propriétaires ont eu gain de cause face aux chasseurs.

Estimant que leur requête était fondée, la Commission européenne des droits de l'Homme a saisi directement la Cour de justice européenne, sans passer par l'Etat français.

Le 29 avril dernier, la Cour a jugé la loi Verdeille contraire à la convention des droits de l'Homme ratifiée par la France en 1973. Car elle bafoue le droit de propriété et fait une discrimination entre grands et petits propriétaires, en n'obligeant que ces derniers à laisser chasser sur leurs terres.

En outre, la loi Verdeille interdit aux propriétaires de se constituer en association pour défendre leurs droit de non-chasse. Rappelant que les lois doivent se conformer aux traités internationaux, la Cour a accordé 30.000 francs de dommages et intérêts aux requérants.

Tout propriétaire pourra désormais refuser les chasseurs sur ses terres, en saisissant les tribunaux.

Ce qui rend la loi Verdeille inapplicable. ■

Source: "La Lettre du Maire rural" - N° 230 - 7 mai 1999.

Décès

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Raphaël ROUX survenu brutalement à Marseille, le 10 juillet, à l'âge de 53 ans. Descendant de la famille PLAN, originaire des Estrèches il avait passé sa jeunesse à Marseille puis sa carrière professionnelle au sein de la société "Alcatel" l'avait appelé à s'installer à Argenteuil. Malgré cet éloignement, dès que le moindre congé le lui permettait, il revenait avec un réel bonheur se ressourcer dans ce mas cévenol qu'il adorait et qu'il avait su faire aimer aux siens. Raphaël et son épouse, Josette, avaient tissé de solides liens d'amitié avec leurs voisins de St Andéol qui garderont dans leur cœur le souvenir des bonnes soirées passées ensemble.

A sa mère qui a eu la douleur de perdre ses deux fils, à Josette, Olivier, Vincent et Frédéric et toute la famille, nous adressons nos sincères condoléances et l'expression de notre affectueuse sympathie.

Inauguration

Le 26 juin a eu lieu l'inauguration de l'ancienne école du Cros transformée en deux logements sociaux. La visite des deux appartements, très clairs, a été suivie d'un apéritif et d'une réunion conviviale en présence des habitants de Saint Andéol et sympathisants, de M. PLATON, Conseiller général, de Gérard ALCAIX représentant le Parc National des Cévennes et des artisans ayant participé à la restauration des lieux. Les deux logements sont donc occupés depuis le 1er juillet.

Bienvenue à la famille MARTIN et à Pascal OUARZAZI.

Objets encombrants

Dans le courant du mois de mai, une benne à encombrants a été installée sur la commune, à la satisfaction de tous, si l'on en juge par la façon dont elle a été vite et bien remplie... La formule nous paraît bonne et nous aimerions bien la renouveler, voire la pérenniser, mais pour cela il est nécessaire que chacun observe scrupuleusement les consignes du SDEE, à savoir ne pas y déposer de matériaux de construction, ni de déchets végétaux, ni de verre (il y a un container à Clerguemort qui ne demande qu'à être rempli), ni des batteries de voiture, ni des huiles de vidanges (pour cela contacter votre garagiste ainsi que pour les pneus) etc... etc...

Toutes les recommandations figurent sur les affiches, conformez-vous-y, c'est à ce prix que nous pourrions encore bénéficier de ce service. De plus, ne déposez pas ces objets à côté des containers, car ils devront y rester plusieurs mois (le ramassage hebdomadaire ne prenant que les déchets ménagers) et ça ne fait pas très joli, ne trouvez-vous pas ? C'est tellement dommage dans un si beau paysage !

Contactez la mairie et nous redemanderons la benne dès que le besoin s'en fera sentir.

Spectacle

Olivier SAUZEREAU, bien connu des lecteurs du "Vent des Bancelles" présentera mercredi 25 août à 21 h au Temple de Lézinié, un spectacle audio-visuel sur la découverte de l'univers intitulé : "Voyage aux étoiles"... Tout un programme !

Remerciements

Josette SOUSTELLE de Leyris, à la suite d'un accident provoqué par une morsure de chien a été hospitalisée pendant six jours. Elle a reçu pendant cette période de nombreuses marques de sympathie.

Elle remercie toutes celles et tous ceux, parents, amis et voisins, qui ont pensé à elle durant cette difficulté.

Mariage



Ce samedi 26 juin, à 10h du matin, a été célébré le mariage de nos jeunes administrés, habitants de la ferme du Salson, Alexis Hourtal-Girardin et Evelyne Thillays. Lui est tapissier décorateur, elle hôtesse d'accueil. Ils s'étaient installés dans la commune depuis déjà quelque temps, accueillis par leurs amis, les familles Colombat et Duquenne.

Et puis, qui sait ? Le calme hameau qui permet la méditation, l'air pur de la montagne qui fortifie les corps et les âmes ? Ils ont annoncé prendre la grave et belle décision de s'unir pour le pire et surtout pour le meilleur. Leurs amis nombreux les accompagnaient à la Mairie en cortège sympathique et musical. Et après les formalités d'usage, le maire y est allé de son petit couplet de remerciements, de félicitations, de vœux...

Vœux que nous renouvelons de bonheur et de prospérité. ■